

1993

quand les rivières débordent



Crue de l'Oise et de l'Aisne de décembre 1993
Témoignages et images vingt ans après



1993

quand les rivières débordent

Crue de l'Oise et de l'Aisne
de décembre 1993
Témoignages et images
vingt ans après



Couverture : place de l'Esplanade à La Fère (02) (photo **Lionel Feys**)



*Depuis sa création en 1968,
l'Entente Oise-Aisne agit en collaboration
avec de nombreux partenaires pour
informer, sensibiliser, protéger les biens
et les personnes en luttant contre le risque
d'inondation tout en préservant
les milieux aquatiques.*



L'Entente Oise-Aisne

Une stratégie d'aménagement hydraulique
associée à des actions environnementales

L'Entente Oise-Aisne, institution de coopération interdépartementale, développe des actions d'aménagement et de gestion des cours d'eau qui contribuent principalement à la lutte contre les inondations. Elle participe également à la préservation de l'environnement sur le bassin de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents.

Le bassin versant de l'Oise s'étend sur 17000 km² et est parcouru par plus de 9000 km de cours d'eau. Ses deux millions d'habitants sont inégalement répartis sur le territoire. Les crues dévastatrices de 1993, puis de 1995, provoquant des centaines de millions d'euros de dégâts, ont réveillé les consciences face au risque inondation. L'objectif de la lutte contre les inondations développé par l'Entente Oise-Aisne est d'atténuer la crue et de réduire son impact.



www.eptb-oise.fr



(Photos de haut en bas Jean Demasse - Claude Gontier - Pascal Dura)

SOMMAIRE

Le mot du président..... 5

CHAPITRE I

1993 la montée des eaux..... 9

CHAPITRE II

1993 la crise et l'élan de solidarité..... 25

CHAPITRE III

1993 la vie pendant les inondations..... 35

CHAPITRE IV

1993 le bilan..... 59

CHAPITRE V

1993 et après..... 65

Remerciements..... 71

Avertissement au lecteur

4 Cet ouvrage est composé de photographies d'amateurs et de reproductions d'articles de presse d'archives. Ces documents sont utilisés à titre illustratif et ne sont pas destinés à être lus – pour les articles de presse – dans leur intégralité. La qualité de ces illustrations peut ne pas être optimale malgré les efforts de conception de l'ouvrage. Merci de votre compréhension.



Le mot du président

Entretenir la mémoire du risque

En décembre 1993 puis en janvier 1995, c'est en l'espace d'à peine treize mois que l'Oise nous a rappelé que les inondations étaient une réalité, que nous devons rester en vigilance permanente et qu'il nous fallait nous préparer encore à subir de telles crues. Et ce, quels que soient les ouvrages et travaux divers entrepris ou que nous réaliserons pour en réduire les effets.

Vingt ans plus tard, il faut bien convenir que la mémoire de la crue s'est quelque peu effacée et que nombre de nos concitoyens, certains élus y compris, pensent, à tort, que les travaux réalisés ont totalement supprimé le risque.

C'est donc dans le cadre de nos actions pour entretenir la mémoire du risque que nous avons souhaité commémorer le triste anniversaire de la crue de 1993 dont nous pouvons affirmer qu'elle a été l'une des plus importantes connues sur l'ensemble de la vallée et du bassin de l'Oise. Elle n'a pas été et ne sera pas, pour autant, la dernière, ni la plus forte et la plus dommageable.

Je remercie vivement toutes les personnes qui nous ont adressé les nombreuses photos montrant bien l'impact d'une inondation sur les biens et nous rappelant, s'il en était besoin, la détresse sociale qui marque fortement les populations sinistrées lors de tels événements. Près d'une centaine de ces photos, accompagnées d'articles de presse en sont le témoignage qu'il nous faut absolument garder à l'esprit.

Le coût des dommages est important, la presse chiffre à 54 millions d'euros les indemnités versées aux seuls sinistrés de la région Picardie, chiffre auquel il faudrait ajouter celles versées en Val d'Oise. Mais, au-delà de l'impact financier, c'est tout autant les conséquences sociales - dont on parle peu - qui doivent nous obliger à agir solidairement.

Le changement climatique et les récents événements enregistrés dans les départements du sud de la France sont autant de piqûres de rappel dont nous devons tirer les leçons.

Je forme le vœu que cet ouvrage soit une contribution utile pour unir nos efforts à cette prise de conscience.

Gérard Seimbille

Président de l'Entente Oise-Aisne

CRECY-SUR-SERRE

Charles Brazier n'est plus

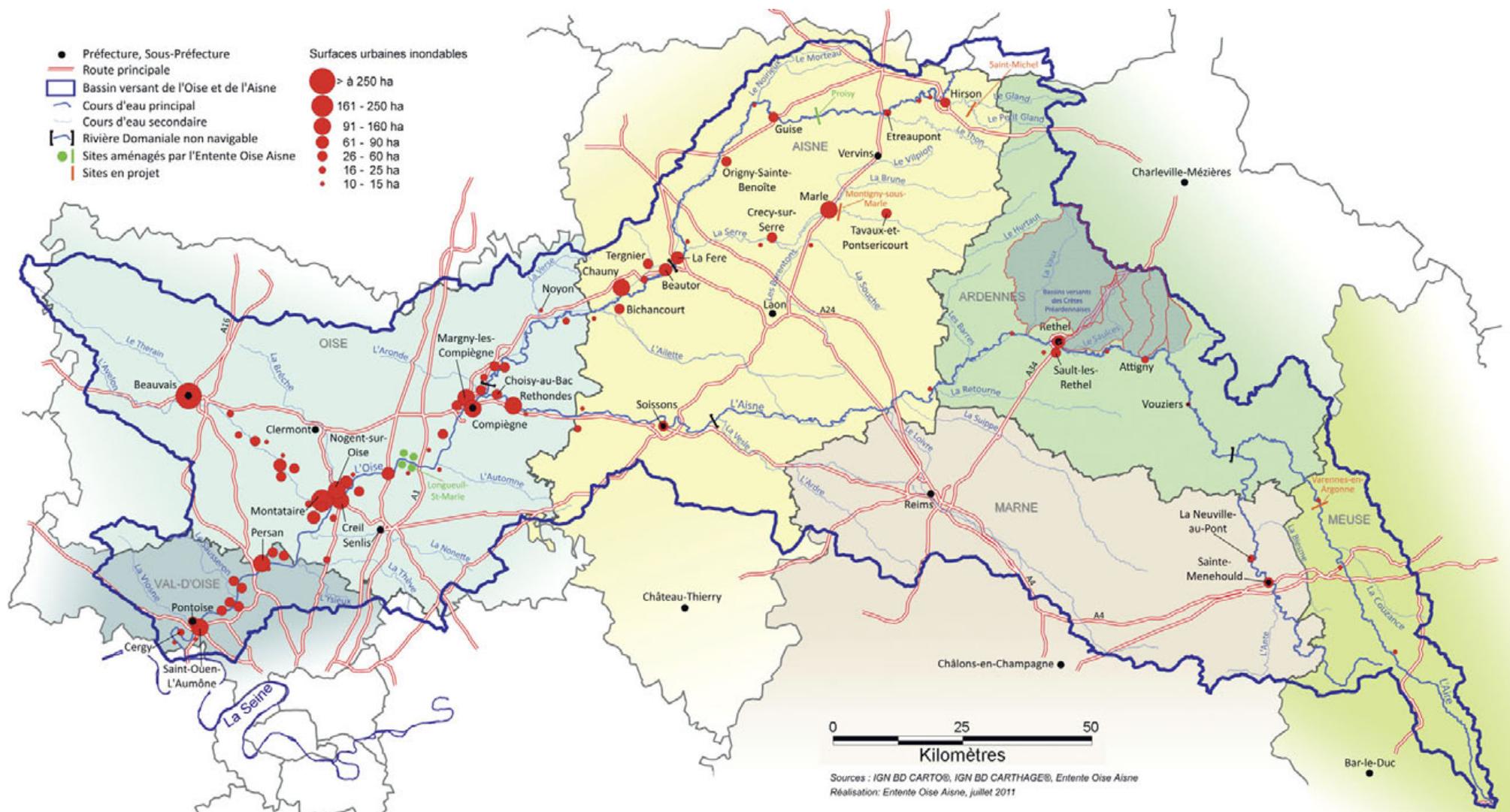
Charles Brazier s'est éteint. L'annonce de la mort du 1^{er} vice-président du Conseil Général a jeté la consternation auprès de tous ses amis et collègues conseillers généraux. Elle a aussi suscité un fort émoi au sein de la population de la commune de Crécy-sur-Serre qu'il administrait depuis 1958.

Charles Brazier est entré en politique par la petite porte. Le 19 octobre 1947, il décrochait son premier mandat de conseiller municipal. En 1959, il devenait maire du village qui l'avait vu naître en décembre 1919. Dès lors, il ne devait plus quitter le fauteuil de premier édile. Entre temps, les suffrages lui avait

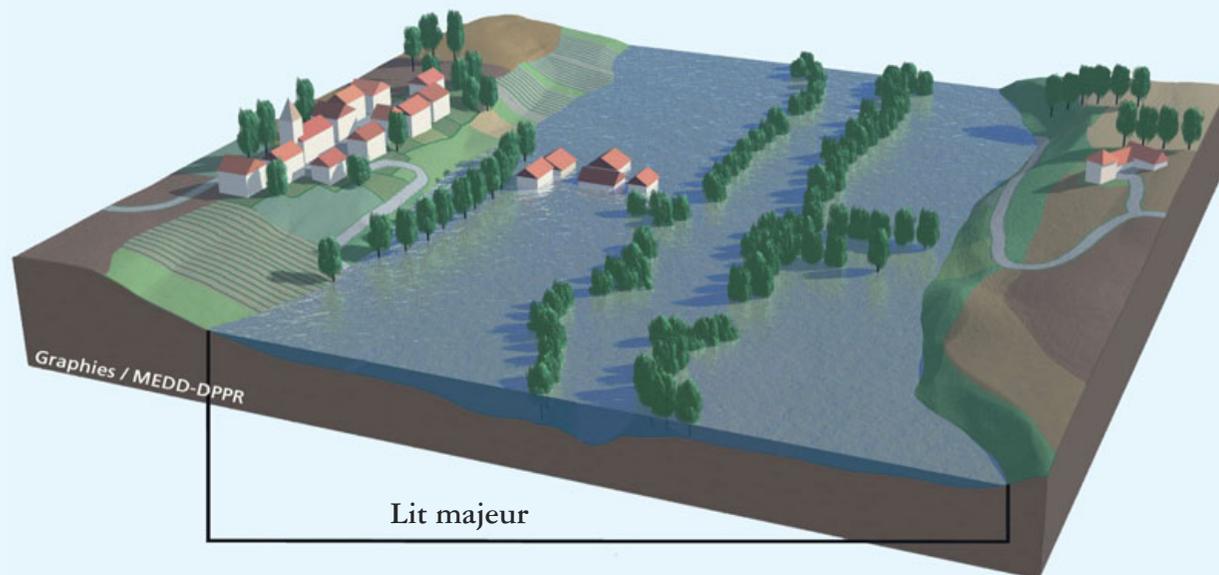
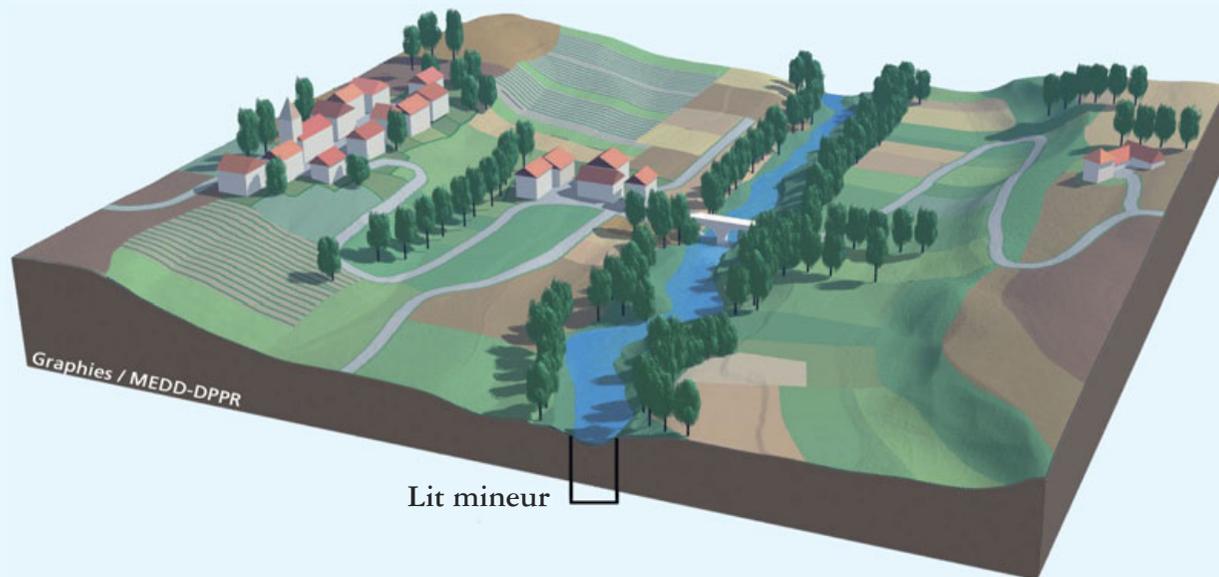


Hommage. Charles Brazier, maire de Crécy-sur-Serre, ancien président du Conseil général de l'Aisne, un des fondateurs et président de l'Entente Oise-Aisne pendant 25 ans, décède à 74 ans, durant les inondations de décembre 1993.

Le bassin versant de l'Oise et de l'Aisne



Qu'est ce qu'une crue ?



Une crue est un phénomène naturel qui fait partie du cycle de l'eau. Ce phénomène correspond à l'augmentation du débit de la rivière et à l'élévation de sa hauteur d'eau. Lorsque la rivière déborde du lit tel que nous le connaissons, appelé lit « mineur », les terrains environnants situés dans ce qui est appelé le lit « majeur » sont alors inondés.

Pour de multiples raisons, les activités humaines se sont développées dans le lit majeur de la rivière, se plaçant dans une position vulnérable. La crue devient alors catastrophique dès lors que l'eau envahit les foyers et perturbe le fonctionnement de la société.

D'ailleurs, le terme « crue » cesse d'être utilisé à partir du moment où l'on se réfère aux dégâts qu'elle peut occasionner. Dès lors, on parle d'inondations. Il y a déjà eu de grandes inondations sur notre bassin versant de l'Oise et il y en aura d'autres.

La crue et les inondations de décembre 1993 ont été d'autant plus mal vécues qu'elles sont intervenues durant les fêtes de fin d'année.

1993
la montée des eaux



*Lorsque les rivières débordent,
elles noient tout sur leur passage.
Des maisons de plain-pied
proches d'un cours d'eau
sont d'autant plus exposées.*



L'Aisne à Soissons (02), vue depuis Pasly (photo **Claude Chandellier** – 26/12/1993)



L'Aisne à Acy-Romance (08) (photo **Martine Carbonnaux** – 23/12/1993)

MACQUIGNY

Promenade fatale noyé dans l'Oise en crue

C'est une habitude saine et agréable qui s'est terminée tragiquement dimanche matin pour un homme accompagné de ses deux splendides labradors Eole et Fidji. En effet M. Jean-Claude Debras, 51 ans, père de deux enfants, domicilié et travaillant à Amiens comme chauffeur-vendeur de produits alimentaires avait pris l'habitude depuis une dizaine d'années d'aller promener ses chiens sur les rives de l'Oise quand il venait passer le week-end chez sa belle-mère M^{me} Alice Carette à Macquigny près de Guise. Cette région a été durement touchée par les inondations qui sont revenues à une hauteur jusqu'ici inconnue. Les rives de la rivière sont de ce fait spongieuses, glissantes et le courant encore fort et tumultueux. M. Debras est parti comme de coutume de bonne heure, le matin, mais a dû sûrement modifier son itinéraire en raison d'affaissements de terrains rendant les bords du canal de la Sambre à l'Oise, qui passe là aussi, impraticables. C'est vers 9h45 que les deux chiens sont revenus, seuls et complètement trempés, tout de suite l'épouse et la famille de M. Debras se sont inquiétés et ont entrepris de premières recherches puis appelé le Centre de Secours de Guise qui lui aussi alertait la gendarmerie. Celle-ci rapidement envoyait sur les lieux les gendarmes des brigades locale et avoisinantes avec un hélicoptère venu d'Amiens à bord duquel prenait place l'adjudant-chef Hennequin commandant la brigade de Vervins. Vers midi celui-ci, au terme de randonnées incessantes, percevait le corps de la victime retenu par des branches et racines d'arbres au lieu-dit « Les Brasles » en limite de territoire de la commune. L'endroit, suite toujours aux inondations, était peu praticable d'accès aux véhicules : un tracteur a été nécessaire pour se rendre sur les lieux et ramener le corps de la victime. Tout en concluant à une mort accidentelle par noyade, l'enquête de la gendarmerie n'a pu préciser les circonstances exactes de cette noyade ni déterminer l'endroit de la chute. M. Debras, un athlète de plus d'1,80 m a-t-il voulu, comme il le faisait souvent, jouer avec ses chiens et en a-t-il été bousculé ? L'un des chiens est-il tombé à l'eau et son maître a-t-il voulu le rattraper ? Un glissement suivi d'une chute ? Toutes ces hypothèses sont vraisemblables mais aucune n'a pu être confirmée. Cet accident par ses conséquences malheureuses appelle à la vigilance au cours de promenades le long de cours d'eau encore en crue.



*Dans certains cas,
une inondation peut être fatale.*

Un couple de sexagénaires se noye dans l'Oise

Mercredi après midi vers 15 heures, le non respect des panneaux de signalisation et l'imprudence a coûté la vie à un couple de sexagénaires de Sinceny qui malgré l'interdiction a voulu traverser les inondations du C.D. 6, entre Marizelle, commune de Bichancourt et Manicamp. Ils ont péri noyés.

Peu après 15 heures donc sur le C.D. 6, entre Manicamp et Marizelle, un quidam qui se promenait pour évaluer la hauteur de l'eau sur cette route coupée par les inondations depuis plus de quinze jours entendait des appels à l'aide venant de la surface de l'eau dans les buissons bordant la route. Aussitôt il se précipitait pour appeler les secours.

A leur arrivée, les pompiers chaunois sous les ordres du Lieutenant Denizot découvraient deux corps flottant à la surface de l'eau à quelques 150 mètres de la route. Il était déjà trop tard, la mort par noyade ou hydrocution avait déjà fait son œuvre.

L'enquête de la brigade de gendarmerie de Chauny sous les ordres de l'adjudant chef Sellier débute alors afin de connaître les circonstances de ce drame qui en fait s'est déroulé sans témoins puisque la route est interdite à la circulation.



Les deux victimes, qui ne purent être identifiées dans l'immédiat n'ayant pas de papiers sur eux, ne portaient pas de bottes. L'hypothèse de deux promeneurs était donc exclue, mais à l'horizon l'on n'apercevait pas de véhicule.

Alors les pompiers, après des premières recherches, décidèrent à faire appel aux hommes grenouilles des centres de Soissons et de Laon. Ce n'est que plus d'une heure après que la voiture fut localisée et découverte dans le fossé reposant sous plus de deux mètres d'eau. Les enquêteurs eurent alors la certitude qu'il n'y avait plus personne à bord.

L'enquête se poursuivait alors et permettait d'identifier les victi-

mes : M. Serge Duc, né le 7 décembre 1927 à Noyon et son épouse, née Simone Péligat, le 14 mai 1933 à Blérancourtelle, tous deux demeurant 7, chemin de Soude à Sinceny.

Les circonstances de cet accident restent encore à déterminer. C'est Madame Duc qui conduisait car son mari, invalide à 80 % ne pouvait le faire étant donné qu'il portait une importante prothèse à la jambe droite. La voiture s'est immobilisée au pied du pont de l'Ailette dans la hauteur d'eau importante à cet endroit : plus d'un mètre certainement. La conductrice a-t-elle été surprise ou a-t-elle tenté une manoeuvre

de sauvetage vers le bas côté qui s'est soustrait sous les roues ? Nul ne le saura jamais. Il est aussi difficile de déterminer le sens de marche du véhicule qui a été retrouvé perpendiculaire à la route, entraîné par le courant assez fort à cet endroit, l'arrière planté dans le fossé sous plus de deux mètres d'eau.

Comment les occupants sont-ils sortis de la voiture pour tenté de se sauver de cette eau glaciale.

L'enquête s'avère donc difficile. L'on notait sur place la présence de M. Vicentini, procureur de la République et du Commandant Monkarey commandant la compagnie de gendarmerie de Laon.

L'Aisne Nouvelle : 06/01/1994

Inondations : les gendarmes ardennais retrouvés noyés

Après cinq jours de recherches, les corps des deux gendarmes de la brigade d'Attigny ont été repêchés hier dans les eaux de l'Aisne, à 40 mètres du pont de Voncq. Une enquête va être ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident. Deux hypothèses sont envisagées : ou bien le pont s'est effondré sur le passage des deux hommes ou ils l'ont emprunté sans voir qu'il s'était effondré. Par ailleurs, dans l'Aisne et les Ardennes, la décrue s'est poursuivie lentement. Plusieurs routes restent cependant coupées. Les inondations se sont désormais nettement déplacées vers l'ouest. **PAGE 7**

L'Union : 29/12/1993



Avenue Louis Blanc à Chauny (02) (photo **André Dague** – 23/12/1993)



L'Oise, pont SNCF du Bois d'Ageux à Longueil-Sainte-Marie (60) (photo **François Van Lierde**)

CRUE DE L' AISNE

Pas historique mais presque...



Le vire de l'Aisne devient un véritable spectacle pour les badauds.

Pompiers et gendarmes sont intervenus en nombre notamment pour évacuer les pêcheurs.



C'EST un week-end de Noël bien étrange qu'ont passé les saisonniers sous la menace d'une crue de l'Aisne qu'on annonçait, dès jeudi soir, comme historique. Un dispositif de prévention très impressionnant a très vite été mis en place. De nombreux habitants des rues qui bordent l'Aisne ont, par force ou précaution, quitté leurs habitations.



L'Aisne Nouvelle : 28/12/1993

Un Noël bien arrosé

La situation est critique dans le Noyonnais et le Compiègnais copieusement inondés. Or, le pire est à venir avec les précipitations annoncées jusqu'à la fin de la semaine.

(Page 3)



A Noyon, les militaires se sont acquittés de tâches peu ordinaires pour eux...

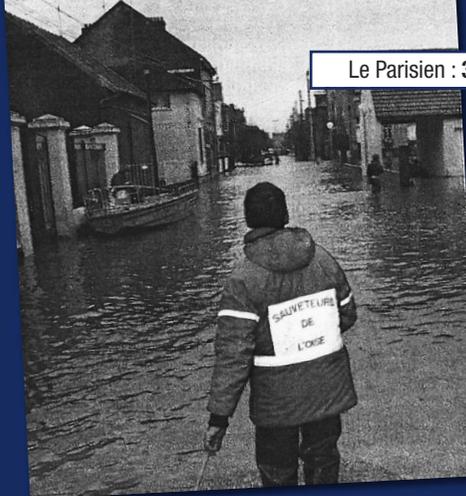
(Photo J.-M. Dufour)

Le Courrier Picard : 23/12/1993

INONDATIONS L'OISE AU MAXIMUM

C'est ce soir que la crue de l'Oise atteindra son maximum à Creil, tandis qu'à Compiègne la rivière commence à descendre. Mais l'eau est encore loin d'être partie, comme à Margny-lès-Compiègne où les sauveteurs restent sur le qui-vive.

CAHIER CENTRAL



Le Parisien : 30/12/1993

La montée des eaux s'est faite en plusieurs semaines depuis le 1^{er} décembre 1993. La hauteur des eaux a atteint son maximum aux alentours de Noël : le 21 à Hirson (02) et Vouziers (08), le 23 à Chauny (02), le 24 à Pontavert (02) et Sempigny (60), le 26 à Soissons (02) et Compiègne (60), le 29 à Creil (60), le 31 à Pontoise (95).



*En cas d'inondation,
de nombreuses routes sont
coupées, immobilisant
la société dans sa globalité.
La circulation devient
impossible...*



L'Oise, quai de l'Oise à Compiègne (60) près du parc Songeons avant et pendant la crue (photo **Claude Leton**)



L'Oise sur le Compiégnois (60) (photo **Gérard et Pierre Hennique**)



L'Aisne à Rethel (08) (photo **Martine Carbonneaux** – 23/12/93)



L'Oise, rue de la Victoire à Margny-lès-Compiègne (60) (photo **André Gallot**)



La traversée à moto d'une rue de Hauts-Rhinés (Artenheim) transformée en pécis.

La circulation perturbée

L'Union : 22/12/1993

...la barque reste la meilleure alternative ...même si certains essayent autrement.



*La navigation a cessé toute activité.
Les canaux ont été envahis par les
eaux de l'Oise et ont débordé sur
des zones habitées, dont certaines
ont été évacuées par précaution.*

L'Oise se déverse dans le canal de Saint-Quentin
à Chauny (02), même l'écluse est submergée.
(photo **André Dague** – 23/12/1993).

L'Aisne à Villeneuve-Saint-Germain – le fond de Ham (02)
(photo **Bernard Houdry** – 26/12/1993)

*Près de Macquigny (02)
entre Rilly et Asfeld, à Rethel
et Château-Porcien (08),
les canaux ont été totalement submergés.*



L'Oise, péniche bloquée à Longueil-Annel (60) (photo **Christian Jaunet**)

Inondations : l'Aisne sur le pied de guerre



L'Union : 24-25/12/1993

Le déluge va continuer

☐ Prévisions très pessimistes de Météo-France Lille qui, hier soir, confinait l'arrivée de nouvelles ondes de pluie : « Pluie et neige mêlées pendant la nuit, mais seulement en averses. En revanche, pour la journée de demain mercredi (N.D.L.R. : aujourd'hui donc), une nouvelle onde pluvieuse de 15 à 20 millimètres, soit vingt litres d'eau au mètre carré, arrivera entre 9 et 15 heures sur le département de l'Oise », expliquait le prévisionniste qui ajoutait encore une autre perturbation pluvieuse de 4 à 5 millimètres pour jeudi et des averses pour le début du week-end. Le tout accompagné d'un net retour du froid qui pourrait transformer les pluies en neige !

Des prévisions qui vont à priori aggraver la situation, tant sur le plan des inondations causées directement par les pluies que sur le front des rivières : Oise et Aisne d'abord, mais aussi leurs affluents.

J.-L. R.

Le Parisien : 22/12/1993



Le département prend l'eau

Les inondations ont conquis de nombreux lieux et villes du département. La situation reste surtout préoccupante à Guise, à Origny-Sainte-Benoite, et dans le Marlois. Une cellule de crise a été mise en place à la préfecture. Hier soir, la crue de l'Oise devait rencontrer la crue de la Serre.



Origny-Sainte-Benoite noyée sous les flots



Guise et Hirson : crues his-to-ri-ques

Il faut remonter à l'année 1956, pour retrouver des crues aussi importantes sur l'Oise, d'Hirson à Guise. Ce qui explique non pas la panique, mais l'extrême sérieux avec lequel la situation a été appréhendée tant par les riverains que par les services de secours qui n'ont pas désarmé, toute la nuit de lundi à mardi. Historiques donc, les riveaux atteints par l'Oise et ses affluents.

En Thiérache, les trois rivières que sont le Thon, le Grand et l'Oise ont gonflé très soudainement et envahi les plaines, mais l'effet de « goulot » s'est surtout fait sentir dans la traversée d'Hirson. Et l'on a atteint très vite une hauteur de 4,14 mètres. Ce qui a amené l'eau à envahir des rues comme la rue de Guise, la rue Alexandre-Dumas.



L'Union : 22/12/1993

NOEL TOMBE A L'EAU DANS LE SOISSONNAIS



A Vailly-sur-Aisne. — Du, sur le réveillon à Vailly-sur-Aisne, plus de 150 personnes ont été évacuées par les eaux. Les gens ont dû passer du 306, on a été bien rapatrié puisqu'elle a été envahie par les eaux. Les gens ont dû passer du 306, on a été bien rapatrié puisqu'elle a été envahie par les eaux. Les gens ont dû passer du 306, on a été bien rapatrié puisqu'elle a été envahie par les eaux.



L'ancien député total a été envahi par les eaux

A Vailly. — De mémoire d'anciens de Vailly, le niveau de submersions n'est jamais de long la place est le plus le reste

L'Union : 27/12/1993



Quai de l'Oise à Venette (60) (photo **Claude Leton**)



L'Oise sur le Compiégnais (60) (photo **Christian Shryve**)



*On est parti de Longueil-Annel hier soir, la maison était inondée.
On se croyait en sécurité à Compiègne où nous avons été
recueillis par des amis et puis l'eau est montée, montée...
Maintenant, on est obligé de s'en aller vers Roye-sur-Matz,
en espérant qu'on soit enfin au sec. Nous avons dû fuir deux fois.*



Dany Bosman, *sinistrée*.
Le Parisien 27/12/1993





L'Oise à hauteur du pont de l'Europe à Rethel (08)
(photo **Martine Carbonneaux** – 23/12/1993)

*Les ouvrages d'art
sont mis à mal.*



L'Aisne à Soissons (02), stade et piscine Saint-Crépin
(photo **Bernard Houdry** – 26/12/1993)



L'Aisne à Vailly-sur-Aisne (02) (photo **Denis Caron** – 26/12/1993)



L'Aisne, vue sur Pasy (02) (photo **Claude Chandellier** – 26/12/93)



L'Oise à Méry-sur-Oise (95)
(photo d'archive)



La confluence de l'Oise et de l'Aisne à Choisy-au-Bac (60) (photo **Christian Shryve**)



*À Guise (02),
391 habitations
et 75 activités
économiques
ont été inondées.*

L'Oise à Guise (02) (photo d'archive)

1993
la crise et l'élan de solidarité





Au début on tourne en rond. On ne sait pas par quel bout prendre le problème : Comment je fais ? Comment je m'organise ? Nous avons alors appelé les membres de la famille pour qu'ils viennent nous aider à emballer, déplacer et mettre en hauteur les meubles avec les parpaings déposés par la mairie. Et puis nous sommes partis le 24 décembre au soir, avec le dernier transport des personnes évacuées.

Sinistré de Longueil-Annel (60)





« Nous avons évacué deux mille personnes »

En quelques heures seulement, toute une partie de la population de Chauny, dans l'Aisne, a dû être mise à l'abri de la montée des eaux de l'Oise. La situation demeurait critique dans cette région, hier, alors que le front des inondations s'approchait dangereusement de la région parisienne. Pour tout le nord et l'est de la France, le bilan s'annonce déjà particulièrement lourd.

Chauny De notre envoyé spécial Philippe Lurue

L'EAU déborde en cascades par-dessus les rives pourtant surélevées du canal de Saint-Quentin. Perché sur l'écluse, un gendarme inquiet surveille la montée des eaux. L'Oise, le canal, les étangs des Gravères forment une immense vague liquide qui a englouti la voie ferrée Paris-Brouailles et déferlé, lentement, sur Chauny (Aisne).

La crue a frappé de plein fouet cette ville industrielle de quinze mille habitants sur laquelle s'est concentrée la majorité des moyens de secours. Les Zodiac des pompiers croisent les 4 à 6 de l'armée et les barques des bénévoles. « Je n'ai pas dormi une minute, raconte le maire, Marcel Lisonde. Aujourd'hui, nous en sommes à près de deux mille personnes évacuées. Les vacances scolaires nous ont permis d'accueillir dans les lycées les rescapés qui n'avaient pu trouver refuge dans leurs familles. Je suis né ici, et je n'avais jamais vu une telle

crue centennale en ce lieu. Le niveau record atteint par l'Oise en 1966 était de 2,70 mètres, explique le directeur de la D.D.E. Aujourd'hui, nous en sommes à 3,30 mètres. Pourtant, toutes les vannes des barrages sont ouvertes. Le niveau de la retenue de Venette, à Compiègne, qui régule le niveau de l'Oise vers le Bassin parisien, est à 6 mètres alors que la cote d'alerte est à 4,50 mètres. »

Éviter d'être surpris

Les habitants de Chauny qui n'ont pu sauver que quelques vêtements et pesent contre « les Parisiens qu'on protège en gardant l'eau ici », vont voir les prochaines heures leur donner tort. Dans l'Oise déjà, les communes proches de la rivière ont été mises en état d'alerte : Compiègne, Choisy-au-Bac, Saint-Leger-aux-Bois, Champigny... Les municipalités ont été avisées pour mettre en place, si besoin, des plans d'évacuation. « Il ne s'agit pas de joindre à Mme Soleil, un responsable du service de la navigation, mais d'éviter d'être surpris par une montée rapide des eaux. » Même dispositif dans le Val-

Egny, Auvers-sur-Oise et aux autres communes riveraines du cours d'eau devenu torrentiel. Mais c'est au confluent de l'Oise et de la Seine, à Conflans-Sainte-Honorine, que la situation va se compliquer. « En aval de Conflans, à Andrésy, le niveau normal est déjà dépassé, indique un technicien du secteur. La Seine commence à monter et nous devons être mobilisés dans les jours à venir sur les conséquences additionnées de ces deux crues. »

Déjà à Paris, un dispositif de fermeture des voies sur berge a été étudié.

L'Oise, le canal et les étangs ont déversé leurs flots sur Chauny. Les Zodiacs des pompiers, l'armée et des bénévoles ont participé à l'évacuation des habitants. Sans incidents. Toutes les entreprises de cette ville industrielle, installées en bordure de l'Oise, sont



« Heureusement qu'il y a des gens formidables ! Tous ceux qui ont été évacués, hier et la nuit précédente, louent la solidarité des habitants de la ville. C'était un peu de réconfort pour ces « naufragés » de Chauny. (Photo de Parisien Olivier Bistot)

Ils ont tout abandonné

Chauny

personnes âgées, d'évacuer les quartiers submergés. La préfecture a donné des consignes

ferrière, Jean-Jacques Branchu, accompagné de son fils Steve, multiplie les rotations dans sa

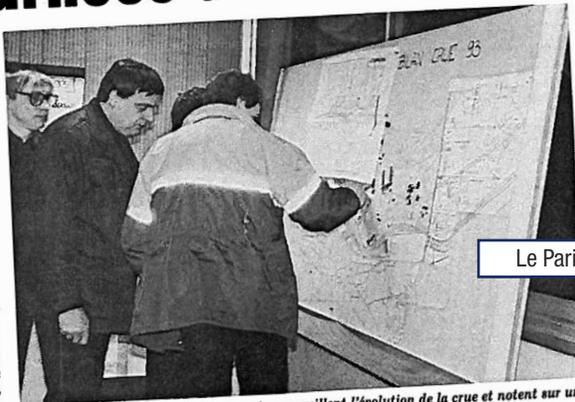
deux jumeaux, Thibaut et Fabien, et leur troisième fils Julien sont encore

Le Parisien : 24/12/1993

et des niveaux

Au centre de secours des journées de 48 heures

Reprenre la liste de garde, faire le point des « sortis », des « rentrés », des prêts à partir, du matériel à préparer. Depuis vendredi, dans la salle opérationnelle du centre de secours principal de Compiègne, les journées s'étirent sur 48 heures.



Le Parisien : 28/12/1993

UNE fourmière de 45 professionnels et volontaires, et pourtant la tension d'un état d'alerte permanent affleure à peine : autour du capitaine Alain Caroli, chacun connaît sa tâche et l'extraordinaire de la situation ferait presque partie du rythme quotidien. Presque, s'il n'y avait cette nappe d'eau, à dix mètres à peine de l'entrée du C.S.P., pour rappeler que Compiègne patauge depuis des

A Compiègne comme ailleurs, les pompiers surveillent l'évolution de la crue et notent sur une carte les nouvelles cotes.

Inondations : mille personnes évacuées dans l'Aisne



L'Union : 23/12/1993

En deux jours, les inondations ont rendu nécessaire l'évacuation d'un millier de personnes dans l'Aisne dont huit cents dans les secteurs de Beaufort, Tergnier et La Fère. Dans cette dernière commune, l'électricité a été partiellement coupée hier par mesure de sécurité. Par ailleurs, de nombreuses routes étaient encore coupées. Cent quatre-vingts pompiers, gendarmes et militaires sont sur la brèche alors que l'eau menace encore de monter à certains endroits.



*L'accueil téléphonique du public
pouvait être difficile sur le plan
émotionnel : devoir annoncer
à des personnes isolées que le niveau
de l'eau n'allait pas encore baisser,
entendre leur détresse
représentaient des moments
très durs à vivre.*



*Carole Dobel,
Service interministériel de défense
et de protection civile de l'Oise*



L'Oise à Longueil-Annel (60) (photo **Freddy Guide**)



L'Oise à Longueil-Annel (60) (photo **Freddy Guide**)



L'Oise, transport particulier à Longueil-Annel (60)
(photo **Freddy Guide**)



L'Oise, évacuation du matériel à l'usine Roussel Uclaf à Compiègne (60)
(photo **Monique Martin** – 30/12/1993)

*S'organiser devient
une course contre
la montre : il faut
préserver ce qui peut l'être.*



La Serre, évacuation des eaux d'inondation dans la zone artisanale de Marle (02)
(photo Service de la Navigation de la Seine, 23/12/1993)

Au confluent de la Seine et de l'Oise, les pompiers de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) ont les yeux fixés sur ces deux cours d'eau depuis bientôt une semaine. « Plus que la Seine qui, ici, est suffisamment

pour effectuer des relevés et préparer un plan d'évacuation. « Toutes les six heures, jour et nuit sur trois sites différents, nous mesurons les niveaux des deux cours d'eau. A partir des berges car il nous est désormais impossible d'ac-

municipaux ont ressorti six cents mètres de passerelles pour les piétons. « On ne les avait pas utilisées depuis 1988, mais nous avons l'impression qu'on risque d'en avoir besoin plus d'une semaine cette fois. » Les spécia-

liste Claude Erignac, estimant prudemment à « plusieurs centaines » le nombre de personnes qui devront alors être évacuées. Le dispositif d'hébergement provisoire est déjà en place. Gymnases, locaux municipaux, salles de classe

Maurecourt pour 450 riverains de l'Oise, et à Poissy pour quelque 150 habitants de l'île des Migneaux. A Benne-

court surtout, près de 200 personnes défavorisées sont regroupées dans un campement précaire, et le préfet n'exclut

Les gymnases réquisitionnés dans les Yvelines

large pour absorber la crue, c'est le niveau de l'Oise qui nous inquiète. Car le courant y est plus rapide et les berges moins hautes », explique le capitaine Alain Bailly. Sous sa responsabilité, seize hommes sont en alerte permanente depuis la veille de Noël

céder aux échelles de mesure placées sur les piles des ponts. La montée est progressive, un centimètre par heure, et conforme aux prévisions. » A Maurecourt, face à Conflans, sur l'autre rive de l'Oise, hier on a interdit les berges à la circulation et les employés

listes confirment en effet qu'une fois la Seine sortie de son lit les inondations stagnent plusieurs jours. « L'élévation des eaux devrait atteindre son point culminant vendredi, dans la journée et la nuit du réveillon », a indiqué hier le préfet des Yvelines,

seront réquisitionnés en cas de besoin, la liste des lits et des couvertures fournis par l'armée étant déjà dressée. La préfecture est prête à procéder « dès aujourd'hui à des évacuations préventives dans les zones les plus menacées. » C'est notamment le cas à

pas de prendre, en cas de nécessité, un arrêté de péril pour obliger l'évacuation et l'enlèvement des caravanes : « Si la crue vient, elle risque de tout emporter. » Les pouvoirs publics mettent ainsi la dernière main à une cartographie précise des sites et des

lycée d'Achères... Une trentaine d'installations classées ont dû prendre leurs dispositions, en particulier pour déplacer les stocks de produits toxiques qui pourraient entraîner une pollution de la Seine !

Valérie Urman et Patrick Cortain

Le Parisien : 30/12/1993

Une grande solidarité

QU'IL s'agisse de particuliers ou d'associations, un vaste élan de solidarité est venu compléter les efforts des sauveteurs et des mairies. « Dans mon malheur, j'ai appris à connaître des gens que je n'imaginai pas aussi généreux. » Le témoignage de ce sinistré compiégnois résume assez bien l'élan de solidarité qui s'est développé depuis près de deux semaines en faveur des victimes des crues. Les exemples sont

innombrables. Souvent, ils restent secrets. On se donne un coup de main entre voisins, on donne la tige sur l'épaule qui vous remonte le moral.

□ A Longueil-Annel, les joueurs, ont apporté un précieux appui aux familles sinistrées. L'équipe dirigée par François Tétart a été admirable. « Ces gens sont formidables », affirme Alain Narcyz, secrétaire général de la ville. A Longueil-Annel toujours, ainsi qu'à Monchy-Humières, à Ribé-

court, au Meux et ailleurs, des particuliers ont aménagé des chambres pour abriter des victimes des crues.

□ A Montmacq, on s'héberge les uns les autres. On a vu aussi le propriétaire d'une baraque partir au secours de ses voisins avant de constater les dégâts survenus dans sa propre maison. A Compiègne, près de cinquante employés municipaux, pourtant en vacances, ont demandé à réintégrer leur poste pour apporter leur aide.

□ A Margny-lès-Compiègne, ailleurs aussi, on a vu les Sauveteurs de l'Oise accomplir leur œuvre de solidarité, n'hésitant pas à passer la moitié d'une journée, de l'eau jusqu'à la taille, pour sauver les riverains. Bien que professionnels, les sapeurs-pompiers ont donné, au-delà de toute mesure, de leur temps et de leur sommeil.

L'équipe des Restaurants du cœur à Longueil-Annel, a distribué hier matin des vêtements aux familles sinistrées. Une personne handicapée a même offert deux couettes. A Noyon, ces mêmes Restos du cœur demandent aux particuliers de leur donner des vêtements, des vivres et des jouets pour les enfants qui ont perdu les leurs au cours des inondations.

□ Le Secours populaire à Jaux, qui sur le plan départemental a fait appel à ses bénévoles pour aider les sinistrés à nettoyer chez eux, relayé par la mairie du Meux, a collecté vêtements, vivres et dons en espèces. La liste de ces gestes bienfaiteurs est impossible, tant les exemples sont nombreux, mais elle est suffisamment révélatrice d'un gigantesque mouvement qui a pris corps dès que les premières maisons ont été inondées.

R.L.

Le Parisien : 03/01/1994



De nombreux bénévoles comme ceux du Secours populaire, à Jaux et au Meux, ou les Restos du cœur à Longueil-Annel, ont donné leur temps ce week-end pour venir en aide aux sinistrés

Solidarité spontanée

LES entreprises d'accastillage de la région compiégnoise se serrent les coudes. La société Guerdin, à Compiègne, stocke le fioul d'un concurrent dans

deux péniches amarrées le long de l'Oise. Tandis que le niveau des commandes ne cesse de monter... « Seules les péniches sont hors d'atteinte de la crue. Elles nous permet-

tent de stocker du fioul alors que la plupart des cuves de stockage des entreprises d'accastillage de la région compiégnoise sont inutilisables. Devant une telle situation, nous faisons donc preuve de solidarité. » Jimmy Guerdin, l'un des responsables de la société d'accastillage Guerdin Max, à Compiègne, ne compte plus les heures depuis près de quatre jours. Après avoir démonté les pompes situées le long des berges de l'Oise, il s'efforce, avec les employés de la société et son père, de répondre aux multiples demandes.

« On dirait que les gens sont pris de panique, poursuit-il. Nous devons faire face à une demande qui ne cesse de progresser. Comme si le thermomètre enregistrait 15° C sous le zéro. Nous essayons donc d'y répondre même si nous avons eu pas mal de dégâts aussi. » En parallèle, la société Guerdin aide ses concurrents qui ne peuvent plus travailler. « Grâce à nos péniches, nous pouvons encore stocker près de 650 000 litres. Pour le pompage, nous avons dû installer 25 mètres de tuyaux car l'accès aux bateaux n'est plus possible par la route. On se débrouille. »

F.D.

La société d'accastillage Guerdin, à Compiègne, aide les sociétés concurrentes. En signe de solidarité.



Le Parisien : 28/12/1993

« C'est dans ces moments-là qu'on réalise ce qu'est la solidarité. »

Patrick Dupressoir, sinistré de Longueil-Annel



L'Oise, boulevard Gambetta à Chauny (02)
(photo **Michel Bouvet** – 25/12/1993)



L'Oise à L'Isle-Adam (95) (photo **Solange Contour**)



*Un millier de pavillons, hier soir,
étaient déjà inondés, et près
de quatre cents avaient été évacués
dans les secteurs d'Auvers, Persan
et L'Isle-Adam notamment.*



Le Parisien (30/12/1993)



L'Oise, rue du Bourget à La Fère (02) (photo **Lionel Feys**)



L'Oise, évacuation des habitants à la cité Phoenix de Montmacq (60) (photo **Monique Martin** – 24/12/93)

« Dans mon malheur, j'ai appris à connaître des gens que je n'imaginai pas aussi généreux. »

Sinistré compiégnois, pour Le Parisien (03/01/1994)

Margny reste la commune la plus touchée

De toutes les communes inondées, Margny-lès-Compiègne est sans doute encore celle où subsistent le plus de difficultés.

TANDIS que dans de nombreuses communes, l'eau se retire nettement, dans les quartiers sud-ouest de Margny-lès-Compiègne, la situation ne s'améliore que très doucement. Il s'agit des quartiers compris entre la rivière et la rue Louis-Barthou.

Avant-hier, le niveau des eaux avait baissé d'une dizaine de centimètres. Dans les quartiers sud-est, situés entre la rue Octave-Butin et la limite de Clairoix, la situation s'améliore dans une zone d'environ 150 mètres le long de la rue Octave-Butin. Plus loin, l'eau monte.

« Il semble que ce soit un problème d'infiltration de l'eau. A cet endroit-là, cela se fait plus lentement qu'ail-

leurs, » explique le maire de Margny, Maurice Régnier.

Hier après-midi, les militaires du 8^e R.I. de Noyon et du 6^e R.H.C. de Margny étaient encore à l'œuvre. La pose de parpaings et de passerelles était achevée sur la quasi-totalité du centre ville. « Nous avons enregistré 850 à 900 déclarations de sinistres. Trois cent cinquante concernent des logements. Le reste, ce sont

des caves, des garages, mais les gens sont quand même sans chauffage et sans électricité. »

Dans d'autres quartiers, où l'eau baisse d'une manière significative, comme du côté des rues d'Alsace-Lorraine et Auguste-Boyenval, le nettoyage est de mise. Pour certains, c'est le pompage du fuel domestique qui est la première urgence. Bon nombre de

cuves à mazout ont été submergées dans les caves et certaines ont fui. Depuis hier après-midi, une distribution de vivres a été mise en place pour les familles sinistrées par la mairie en relation avec la banque alimentaire et d'associations caritatives. Ce service, hébergé à la mairie, fonctionnera tous les jours, aujourd'hui samedi et demain dimanche compris.

Isabelle Pottier



Le Parisien : 01-02/01/1994



L'Oise, rue de la Victoire à Margny-lès-Compiègne (60) (photo **André Gallot**)

1993
la vie pendant les inondations





L'Oise à La Fère (02) (photo d'archive)



Je pense encore à toutes ces personnes âgées en mauvaise santé. Et aussi à cette femme enceinte de cinq mois que nous avons évacuée de son domicile de Margny-lès-Compiègne. Ou encore à un vieux monsieur qui est tombé d'une passerelle {...} et qui s'est blessé à l'épaule. Souvent, les gens étaient pris de panique et de stress. Il fallait les réconforter et surtout les laisser parler.



*Hélène Guibert, membre
des Sauveteurs de l'Oise,
pour Le Parisien (31/01/1994)*

De Verberie à Verneuil, en passant par Pont : l'Oise paralyse la vie...

L'Oise joue un triste « one woman show » en ces fêtes de fin d'année. Elle est la tête d'une affiche que nombre de riverains n'ont guère le cœur à applaudir... D'autant que toute une région devra très prochainement payer la facture. Et, celle-ci s'annonce d'ores et déjà particulièrement salée...



Pont : de nombreux promeneurs étaient présents dimanche sur les quais bordant l'Oise. Les Sarronnais sont habitués depuis leur jeune âge à utiliser le transport par barque (à droite).

Les anciens Sarronnais ne semblaient pas trop perturbés dimanche par la montée des eaux de l'Oise dans les rues de leur quartier. Question d'habitude pour la plupart qui évoquent leurs souvenirs de jeunesse en rappelant qu'à cette période-là il arrivait durant l'hiver... « que l'on aille à l'école en barque ». La barque est d'ailleurs restée un élément d'usage traditionnel dans ce quartier tourné depuis des lustres vers l'Oise. En effet, son nombre d'anciens marisiers est fait souche à Sarron. D'autre part il fut une époque où la société de pêche de Sarron était tellement florissante que ses membres venaient vendre leur poisson à Pont-Ste-Maxence.

Autant dire que la barque est à encore un élément indispensable au déroulement de la vie quotidienne. Il y a encore des barques à Sarron, bien utiles aujourd'hui pour faciliter le transport des habitants et du ravitaillement. Certes les pompiers sont

sur place. Ils ont installé à l'école de Sarron depuis vendredi une cellule d'intervention prête à agir très rapidement dans le quartier, qui s'avère le plus vulnérable de Pont depuis le début de la crue. Quartier qui ne dispose plus depuis dimanche que d'une seule voie d'accès : la route du « calvaire » qui rejoint Les Ageux.

Autre raison pour rassurer les habitants du quartier, comme ceux touchés par la montée des eaux : la présence sur le terrain des services techniques municipaux, qui dès vendredi et surtout le jour de Noël étaient devant les portes des murs de parapets afin d'éviter la pénétration de l'eau dans les habitations.

Depuis samedi des réunions régulières se tiennent deux fois par jour à la mairie autour du maire et de ses adjoints, en présence des services concernés : pompiers, police municipale, etc... Ceci afin de faire le

point sur la situation et de permettre des interventions rapides.

C'est le spectacle du siècle

Dimanche les quais de l'Oise et plus spécialement le quai de la Libération étaient devenus un lieu de promenade très fréquenté des pontois mais, également, des parisiens en mal de manifestations exceptionnelles. Les riverains jouaient les guides :

« En 1866, disait l'un, le niveau de l'eau a atteint son record en arrivant au ras de cette marche ». D'autres expliquaient qu'en 1926 elle avait « atteint telle hauteur ».

Il faut considérer que rien n'est comparable avec le passé. L'Oise à cet endroit a été élargie au grand gabarit, bon nombre de routes ont été surélevées ces dernières années alors que les terrains bordant la traversée de Pont ont été urbanisés et drainés

entre deux crues sont différents.

Toutefois, les uns et les autres savaient dimanche soir qu'ils n'étaient pas au bout de leurs peines, et que le plus dur les attendait pour les premiers jours de la semaine.

Dans la soirée la maire en personne donnait un coup de main aux employés municipaux pour décharger des parapets dans un quartier où l'on attendait encore une nouvelle montée des eaux...

De Verberie à Verneuil

A Verneuil, une déviation a été mise en place pour permettre la liaison avec Creil. « L'auberge du bac » ainsi que des habitations voisines ont été évacuées sans la moindre panique.

A Verberie, le tissu économique fait déjà ses comptes. Plusieurs entreprises (« Francem », « Lemalia ») ont quelques difficultés à prévoir leur avenir immédiat et, nombre

de rues, dont l'allée des Soupirs, sont coupées (1).

Dix maisons et quelques « Mobil homes » ont vu leurs occupants partir sous des cieux plus cléments. « Le Lyonnais des Eaux » a par ailleurs été contraint d'arrêter la pompe qui alimentait le réseau d'eau potable. Mais, les habitants pouvaient hier, puiser dans des réserves qui demeuraient encore conséquentes. Dans cette commune, l'Automne et l'Oise, sa voisine, poursuivaient leur inexorable montée : le rendez-vous fatidique était fixé à ce mardi matin.

Dans ce décor fait pour l'essentiel d'images d'impuissance et de détresse une seule note d'optimisme. Les sapeurs-pompiers pensaient dès hier, à la décroche. Et, ils envisageaient l'achat de pompes pour accéder à la baigne, le mouvement des flots capricieux...

M.L.
J.D.L.
J.P.S.

(1) Voir le « Courrier » du lundi 27 décembre.



L'Oise à La Fère (02) (photo d'archive)

« Le chat flottait dans un fauteuil »

« On est la maison la plus sinistrée. » Installé comme infirmier avec sa femme, Sophie, au 5, rue de la Voûte à Guiscard, Philippe Thibault, 35 ans, garde le moral mais peut-être pas pour longtemps. Son habitation est la seule de la commune à avoir été entièrement évacuée. « On s'est réveillés comme des braves hier à 6 heures. Les voisins ont essayé dans la nuit de nous prévenir par

téléphone, ça sonnait occupé, ils pensaient qu'on était au courant, mais c'était coupé. Les deux voitures sont noyées, tout est noyé, on n'a plus d'électricité, c'est le bazar, énumérait hier soir, saturé, l'infirmier libéral. On a sauvé de justesse le chien de la noyade. Nos deux chevaux sont morts. Le chat flottait, vivant, avec le lapin sur un fauteuil. Tout le monde est passé voir. »

Son épouse, Sophie, est allée conduire leurs deux enfants et le chien chez les beaux-parents, près de Roye. Le matin, la jeune femme avait tout tenté pour sauver le peu qui pouvait l'être encore. « Tout trempe, il n'y a plus rien de valable. Pour l'instant, les pompiers ne peuvent pas pomper. Il faut que la cour soit vidée avant. Ce soir, on dormira chez mon frère. »

Marie Le Blé

Le Parisien : 01- 02/01/1994

Le Parisien : 22/12/1993

L'inondation peut toucher notre patrimoine, qu'il soit historique, culturel ou plus personnel.



Avenue de l'Oise à Longueil-Annel (60) (photo **Nils Broutin**)



L'Aisne, clairière de l'Armistice à Rethondes (60) (photo **Jean Demasse** – 27/12/93)



L'Oise, cimetière de Thourotte (60) (photo **Jacques Romain**)





Les entreprises frappées par la crue

La crue du siècle contraint toutes les entreprises de la vallée de l'Oise, touchées par les inondations, à différer leur reprise d'activité de plusieurs jours au moins. En attendant, des centaines de salariés dans le Noyonnais, à Compiègne et en aval devront rester chez eux.

DES multiples entreprises sont touchées par cette crue record, et le point que nous faisons ici ne constitue malheureusement pas une liste exhaustive.

Roussel-Uclaf se retrouve en cessation d'activité. « Il faudra compter environ trois semaines avant une reprise normale de l'activité », estimait hier Jean Hofflet, responsable de la qualité des produits pharmaceutiques qui s'attelait à trouver d'autres entreprises du groupe pour assurer provisoirement la production habituellement confiée aux antibiotiques et autres. Une cellule de crise de l'usine s'est installée dans les locaux des entrepôts de l'Oise, situés dans la partie épargnée de la même rue de Choisy. Le demi-millier de salariés de Roussel-Uclaf n'a pas pu reprendre le travail. L'entrée de l'usine baignait dans près d'un mètre d'eau. L'ensemble des 24 hectares du site est inondé. « Le dernier bâtiment est dans l'eau depuis aujourd'hui », indiquaient hier les représentants de l'usine : 55 000 m³ de locaux touchés et 60 000 m³ d'eau à pomper dans les vi- des sanitaires de l'usine. La

matière première et les stocks avaient été surélevés sur quatre hauteurs de polettes dès samedi par une centaine de salariés. Le central téléphonique est hors d'usage.

Affimet a connu le même sort que sa voisine d'en face Roussel-Uclaf.

Colgate-Palmolive n'a pas pu reprendre le travail non plus même si la direction de l'usine n'a pas été obligée de déménager.

Chez Uniroyal, mille trois cents salariés sont au chômage technique. La cote d'alerte atteinte dimanche à l'usine Uniroyal de Clairoux a encore monté hier. Résultat : plus de trente centimètres d'eau dans les locaux. « Le personnel est invité à rester chez lui jusqu'à nouvel avis. Les salariés appelés au nettoyage et à la remise en route de l'usine seront contactés individuellement, précise le directeur de l'entreprise, M. Cassel. On ne peut même plus entrer dans l'usine, ne serait-ce que pour donner un coup de fil, poursuit-il. Seule une équipe de trois gardes se relaie à l'entrée de l'usine, où a été installée une cellule de crise. Les pertes financières seront très importantes. »

Chez Pruvost, entreprise d'entretien de bateaux à Janville, sur l'île Jean-Lenoir, une dizaine de personnes se retrouvent au chômage tech-

nique. L'accès ne se fait plus qu'en barque.

L.A.C. de Marcières. Une bonne partie de la zone d'activités commerciales de Marcières était sous une cinquantaine de centimètres d'eau hier. La crue arrivait surtout par les égouts, après être passée sous la départementale 200. C'était le cas pour le nouvel hôtel Mercure où on surveillait attentivement la montée de l'eau qui jaillissait des canalisations souterraines.

**Daniel Pestel
Régis Lefèvre
et Jean Hourtbois**

Un numéro vert pour les entreprises. — La chambre de commerce et d'industrie de l'Oise invite les chefs d'entreprise ayant subi des dommages du fait des inondations à effectuer dans les plus brefs délais une déclaration de sinistre. Cette déclaration doit être faite à la mairie du lieu d'implantation des établissements endommagés (obligation découlant du futur classement des secteurs concernés en zone sinistrée) et auprès de leur compagnie d'assurances. La C.C.I.O. insiste également les ressortissants sinistrés à se faire connaître auprès de ses services en téléphonant dès maintenant au numéro vert spécialement mis à leur disposition : 05.24.18.85.



Pas de reprise d'activité normale avant trois semaines selon les responsables de Roussel-Uclaf. Les dégâts sont importants et l'usine doit trouver des solutions auprès d'autres unités du groupe pour assurer sa part de production d'antibiotiques.

Entre Pont et Boran un dispositif renforcé

TOUT en surveillant la montée des eaux, les entreprises longeant l'Oise ont renforcé leur dispositif de sécurité. Certaines, plus menacées, prévoyaient hier une cessation d'activité temporaire.

Aux grands maux, les grands remèdes. Entre Pont-Saint-Maxence et Boran-sur-Oise, les entreprises, installées à proximité de l'Oise, auront eu plus de chance que celles bâties en amont. Prévenons depuis samedi des risques éventuels

d'inondations, elles ont pris les devants, avec un grill rivé sur la ligne de l'eau qui, hier, n'en finissait pas de monter. Dans l'ensemble, chacun avait encore les pieds au sec. Mais ici et là des mesures de sécurité ont été renforcées. Chez Elf-Atochem, à Villers-Saint-Paul, plusieurs centaines de tonnes de produits toxiques ont été surélevées. Quant à la station d'épuration de l'entreprise, son fonctionnement ne posait pas de gros problème. L'évacuation

des rejets étant toujours assurée. Plus bas, en aval de l'Oise, la situation était hier nettement plus inquiétante.

Démontage des machines

De Saint-Leu-d'Esserent à Boran, les chemins de halage étaient totalement fermés à la circulation, exceptés pour les poids lourds ravitaillant les entreprises. Sérieusement menacées par les eaux, toutes s'apprêtaient à une cessation

progressive d'activité. A l'instar de B.M.P. (Blancs Métaux de Paris) à Villers-sous-Saint-Leu qui a évacué une partie de sa production (de la craie en poudre) vers Clermont. Craignant une panne d'électricité pour son générateur (produisant quotidiennement plus de 20 000 volts), l'entreprise a dû démonter un certain nombre de machines. Le scénario était aussi identique pour la société Axter, spécialisée dans les produits d'étanchéité.

C.Ga.



L'Aisne à Soissons (02), la Tuilerie (photo Bernard Houdry - 26/12/1993)

Le Parisien : 28/12/1993

Six écoles restent fermées

Malgré les efforts déployés, la rentrée scolaire n'a pu se dérouler hier dans toutes les communes inondées. A Guiscard, Margny-lès-Compiègne, Pont-Sainte-Maxence, six écoles ne pourront accueillir à nouveau les élèves au mieux que jeudi.

L'ÉCOLE maternelle et élémentaire de Guiscard offrait un spectacle de désolation à l'heure où, ailleurs, les écoliers effectuaient leur rentrée. Privées de chauffage et d'électricité, les trois classes, qui ont subi les affres des inondations, ne s'en remettront pas de sitôt. L'inspection académique a beau annoncer que la rentrée pourrait y avoir lieu jeudi, à Guiscard on préfère l'envisager pour le début de la semaine prochaine.

« Le mobilier, en séchant, risque de se gondoler et d'être inutilisable », affirmait-on hier sur place. De même pour les jeux et les livres, qui nageaient dans un véritable bourbier. A Guiscard, la cantine, elle aussi, a dû être fermée.

Si l'école de Guiscard est incontestablement l'établissement le plus touché par les crues, elle n'est pas unique dans son cas. Ainsi, à Margny-lès-Compiègne, trois autres écoles posent problème. « A Jules-Ferry, la maternelle n'a

pas rouvert ses portes hier, les locaux étant encore utilisés par deux cabinets médicaux qui, eux-mêmes sinistrés, ont dû déménager », précisait Jean-Louis Dry, inspecteur académique adjoint.

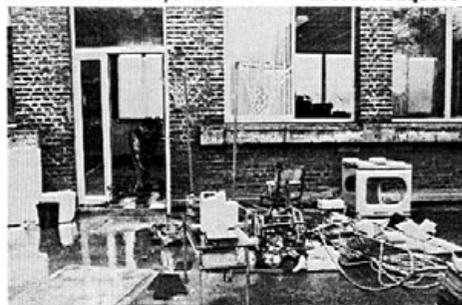
Même son de cloche à l'école Edouard-Herriot, où les deux groupes subissent un sort identique. « L'école élémentaire n'a toujours pas de chauffage, et il restait hier matin la bagatelle de soixante-cinq centimètres d'eau dans la cour ! L'école maternelle, moins touchée, a accueilli les enfants des familles les plus en difficulté, afin de leur laisser le temps de respirer », poursuivait M. Dry. Pour ces trois écoles de Margny-lès-Compiègne, la rentrée pourrait s'effectuer jeudi.

Enfin, un peu plus bas dans la vallée de l'Oise, l'école maternelle Marie-Curie de Pont-Sainte-Maxence n'a pu non

plus rouvrir ses portes. Les militaires du 41^e R.T. de Senlis étaient hier sur les lieux pour aider les services techniques à remettre l'école en état. Si le chauffage et l'électricité ont été rétablis, il reste encore un gros travail de désinfection et de nettoyage des classes et de la cour de récréation. La réouverture de l'école a donc été repoussée jusqu'à jeudi. Quant à la halte-graderie Pompidou, également fermée au public, il faudra encore attendre jusqu'à lundi prochain avant sa réouverture, compte tenu des dégâts.

Les transports scolaires ont pu reprendre sans grosse difficulté. Seules les familles contraintes à l'hébergement hors de leur lieu d'habitation et ne se trouvant plus sur le circuit normal du ramassage ont été dans l'embarras.

**Régis Lefèvre
Laurent Gaquère**



C'est l'école de Guiscard qui a subi le plus de dégâts.

Le Parisien : 04/01/1994

Le Courrier Picard : 25-26/12/1993

LES USINES SOUS LES EAUX



Le Parisien : 28/12/1993

Des milliers de personnes contraintes au chômage technique ; des artisans qui ne peuvent exercer leur métier ; des usines qui se retrouvent sous les eaux (comme ici l'entreprise Roussel-Uclaf à Compiègne) et dont les responsables angoissent pour leur avenir : la crue de l'Oise continue son œuvre destructrice.

(Pages II, III et IV)

Ligne S.N.C.F. coupée entre Tergnier et Chauny

Les voies ferroviaires sont inondées entre Tergnier et Chauny en raison des crues de l'Oise et des débordements du canal latéral à l'Oise. Les voies ferrées se trouvent par endroit sous un mètre d'eau et la circulation des trains a donc été interrompue. Les trains express et internationaux sont détournés par Arras à Amiens. Quant à la desserte locale, elle est rem-

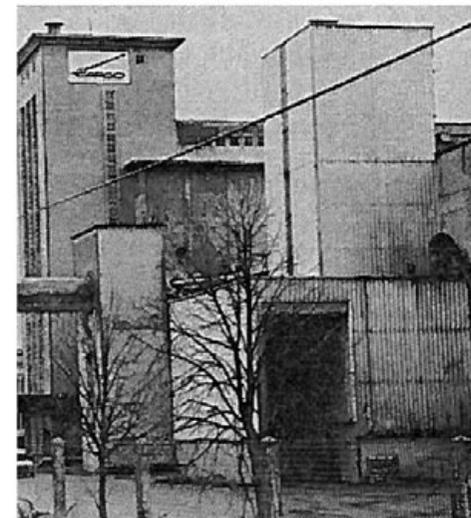
placée par un service de bus qui assure la liaison entre Tergnier et Compiègne.

La S.N.C.F. ne peut indiquer à quel moment la circulation des trains sera rétablie. En effet, les prévisions de rétablissement sont directement liées aux indications de décrue annoncées pour la nuit de samedi à dimanche dans le département de l'Aisne.

Deux silos les pieds dans l'eau à Clairoix

La coopérative agricole régionale groupe de l'Oise (Cargo), dont un des sites de collecte est installé à Clairoix, à quelques kilomètres de Compiègne, a été sérieusement touchée par les inondations. Hier encore, tous les outils étaient bloqués.

« Nous avons été obligés d'enlever l'eau. Nous devons changer les moteurs électriques, commente le directeur de la coopérative. Deux de nos silos ont les pieds dans l'eau. Notre problème, pour les jours à venir, sera de trouver un moyen pour garder le bon et nous séparer du mauvais. » Le mauvais, à l'occurrence, c'est la part des céréales stockées dans ces deux silos rendue impropre par l'humidité. Au total, les silos sinistrés contiennent 9 000 tonnes de céréales.



Le Parisien : 06/01/1994

*Une crue est également l'occasion de découvrir que la société est vulnérable.
Elle peut surprendre par son ampleur, ses conséquences,
le paysage alentour qu'on ne reconnaît plus.*



L'Oise, la place du Pâtis à L'Isle-Adam (95) (photo **Solange Contour**)

SOISSONS

A l'eau minérale... par crainte de la pollution

Alors que le niveau de l'eau commence enfin à descendre dans les rues de Soissons, les habitants intrigués réintègrent peu à peu leur habitation et font maintenant le compte des dégâts. Mais un autre problème se pose désormais, celui de l'alimentation en eau potable. Des mesures ont été prises en place.



La distribution de l'eau potable par la Croix Rouge

● Lucie Besson

Le Parisien : 22/12/1993

Les stations d'épuration ne jouent plus leur rôle

La Lyonnaise des eaux a stoppé l'activité des stations d'épuration de Compiègne et de Villers-Saint-Paul. « Construites au bord de l'Oise par nécessité, ces stations ont été inondées par cette crue exceptionnelle. Certains postes électriques sont dans l'eau. Depuis ces stations ne jouent plus leur rôle d'épuration » nous confiait hier Henri Barthalan, directeur adjoint pour les régions Ile-de-France, Picar-

die et Champagne. Et d'ajouter : « Le fort débit actuel du fleuve permet une grosse dilution des pollutions. »

Un certain nombre de mesures préventives ont été prises, comme le déménagement d'armoires électriques, mais la décrue pourrait réserver de mauvaises surprises et contraindre la Lyonnaise des Eaux à programmer des travaux avant de relancer l'activité de ces stations.

Le Courrier Picard : 29/12/1993

Eau non potable près de Formerie

Première conséquence grave des inondations dans le canton de Formerie, l'eau distribuée par la station de captage de Blargies est impropre à la consommation. Cette station a subi une arrivée massive d'eau boueuse qui a perturbé son fonctionnement. Les vingt-neuf communes qui sont desservies par cette station sont touchées. Il s'agit des communes du canton de Formerie, sauf le chef-lieu de canton qui possède son propre système de distribution de l'eau, et de quelques communes de Seine-Maritime. De nouveaux tests de pollution seront réalisés dès ce matin. Mais il est toujours fortement recommandé de boire de l'eau minérale ou de faire bouillir l'eau du robinet pour faire la cuisine.

Le Parisien : 22/12/1993

La ville inondée manque d'eau

Paradoxe, la ville va manquer d'eau parce qu'elle en a beaucoup trop.
L'une est potable. L'autre pas.

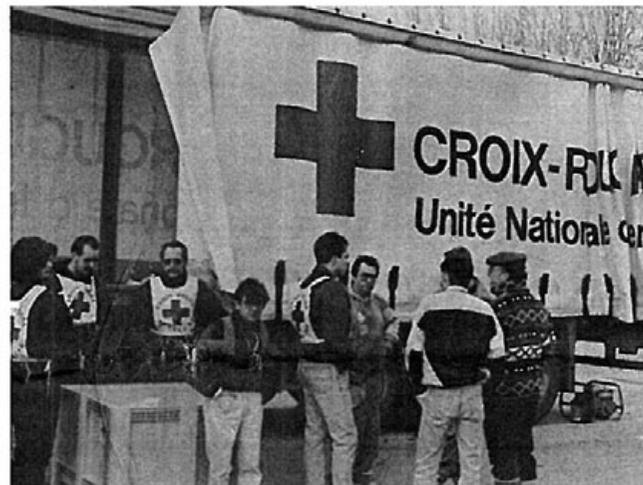
L'INONDATION a des conséquences inattendues : l'eau potable va manquer à Soissons. Toute la journée des camionnettes de la Lyonnaise des eaux répètent au micro qu'il ne faut pas consommer l'eau du robinet. Ou alors en la faisant bouillir avant. La raison est simple.

L'une des têtes de captage des eaux est située dans une zone particulièrement touchée par la crue. Le risque est que l'eau potable se mélange à celle de l'inondation. La mesure contre la consommation est préventive. Car on ignore si cette eau est polluée ou pas. Seules des analyses qui seront pratiquées permettront de le savoir. Il y a donc simplement risque de pollution pour l'instant. Il faudra attendre plusieurs jours avant d'être certain de pouvoir boire l'eau courante. Sans doute pas avant jeudi prochain.

Comme faire bouillir son eau ce n'est pas pratique, la conséquence immédiate de cette recommandation fut une hausse énorme de la demande d'aqua simplex en bou-

teille. Des points de distribution ont été mis en place dès dimanche. Il y en avait trois dans un premier temps : place Saint-Christophe, avenue de-Laon et au centre social de Prestes. A partir d'hier matin se sont ajoutés 8 points : place Lamartine, place Jean-Moulin, pour les gens de Chevreux près de Conforama, place Finfe, place Alsace-Lorraine, rue François-Villon, place Fernand-Marquigny. Dimanche pour la même raison, Cora ouvrirait exceptionnellement ses portes. On a dû s'arracher la flotte. Magary et Intermarché ont apporté à la mairie tout leur stock de bouteilles minérales afin de « faire la soudure » dans la nuit. La Croix-Rouge qui dirigeait cette opération disposait le premier jour de 18.000 litres. Insuffisant, pour une ville de 30.000 habitants. Une entraide qui a permis d'éviter, dans ce domaine également, d'être... à sec.

En cas de besoin ou d'information appeler : la cellule de crise, permanence à l'hôtel-de-ville, 24 h sur 24. Tél : 23.59.90.00



Raz-de-marée sur la flotte



L'Union : 28/12/1993 (Soissons)





L'Oise, restaurant l'Escale à Valmondois (95) (photo **Solange Contour**)



*La société est paralysée :
les employés sont au
chômage technique et
les enfants ne peuvent
pas se rendre à l'école.*

L'Aisne, collège de Vailly-sur-Aisne (02) (photo **Denis Caron** – 26/12/1993)



L'Oise, route de la zone industrielle Nord de Compiègne (60) (photo **Pascal Dura**)



La Serre, zone industrielle à Marle (02) (Hydratec)



L'Aisne, usines à Soissons (02) (photo Bernard Houdry – 26/12/1993)

Chômage dans les usines inondées

L'eau de l'Oise et de l'Aisne a envahi au cours du week-end de Noël les zones industrielles de Compiègne. La zone industrielle, au nord de la ville, est touchée avenue du Vermandois ainsi que tout au long de la route de Choisy. Les cartonneries Allard, les métallurgies Blanchard, l'usine de retraitement d'aluminium Affimet, DSM (résine-France), Sifrac, Roussel-Uclaf... ont les pieds dans l'eau. Sur la zone sud, le tout nouveau état-major de Merlin-Gérin a préféré déménager le temps de la crue.



L'entreprise C.E.I.P. sous l'eau.

Et déjà, le chômage technique frappe des usines du Compiègnais comme du Noyonnais. Actuellement, Uniroyal à Clairoux est la seule grande entreprise à avoir pris une telle décision. Au confluent de l'Oise et de l'Aisne, la fabrique de pneus est sous 50 cm d'eau. Les 1 300 employés ont été invités à rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. En revanche, plusieurs petites et moyennes entreprises ont déjà été contraintes de recourir au chômage partiel. Ainsi, à Appilly, Framinex, qui est actuellement sous 1,50 m d'eau, a mis au chômage partiel 75 employés.

À Thourotte, trente personnes du magasin Champion chôment ; à Janville l'unique salarié de la P.M.E. Pruvost ; deux employés d'une boulangerie à Margny-les-Compiègne. L'Aisne a envahi la zone

d'Attichy et inondé la société Armature Valoise, Open Date France. Panol a dû mettre au chômage technique 78 personnes.

Les communes en aval de Compiègne commencent à être touchées : ainsi à Verberie, Usine Francem est inondée à 100 % et 120 salariés sont au chômage technique.

A Rieux, les 70 employés de l'usine Gast, une fabrique de batteries, sont eux aussi au chômage. Dans le même secteur, Alcorex, sur la zone industrielle du pont de Breuille, est fermée par précaution et fait chômer vingt employés.

Dans de nombreuses usines des vallées de l'Oise et de l'Aisne, le sort du personnel se décidera les jours prochains. Les sociétés tournaient souvent au ralenti à l'occasion des fêtes de fin d'année et la durée des

congés sera mise à profit pour préparer la reprise des activités début janvier. Si le niveau d'eau baisse d'ici là...

À Compiègne, Colgate-Palmolive, un des gros employeurs du secteur avec plus de 900 salariés, n'envisage pas de recourir au chômage partiel pour l'instant. A Trosly-Breuil, l'Aisne a envahi les quais de l'usine Hoechst et l'eau menaçait l'installation électrique. Afin d'éviter un arrêt de l'approvisionnement, une cuvette de rétention a été aménagée et des pompes mises en marche dans ce coin de l'usine.

En raison des congés de fin d'année, l'entreprise ne devrait pas recourir au chômage partiel. Des employés ont été rappelés de leurs vacances pour aider la cellule de crise. L'activité devrait reprendre normalement le 2 ou 3 janvier.

Marielle MARTINEZ.



L'Aisne, silos à Soissons (02) (photo **Claude Gontier** – 26/12/1993)

Les dégâts sont estimés à plus de 97 millions d'euros, dont plus de 76 millions pour l'industrie, plus de 14 millions pour le commerce et l'artisanat et plus de 6 millions pour l'agriculture.



L'Oise, pointe aval de l'île de Janville (60) (photo **Josiane Pruvost** – 26/12/1993)



*J'ai vu pire que cela en
1958-1959, l'eau est montée
plus haut. En ce moment
on entend les rats qui trouvent
refuge dans le vide sanitaire
et grattent sous le plancher
pour monter.*



Michel Deppe, *sinistré de Verberie,*
pour Le Parisien (28/12/1993)



L'Oise, les 12 hectares des jardins ouvriers
et l'hôpital de Compiègne en construction (60)
(photo **Jean Demasse** – 29/12/1993)





L'Union : 22/12/1993



L'Union : 28/12/1993 (école de Vic-sur-Aisne)

On maçonne l'école

Le Courrier Picard : 30/12/1993

Pénurie de bottes et de parpaings

Les rayons de vente de bottes en caoutchouc et de cuissardes sont quasiment vides depuis le début de la semaine dans les commerces à proximité de l'Oise et ni les grandes surfaces, ni les détaillants ne pensent pouvoir être réapprovisionnés avant la fin de la crue.

De même, les parpaings et madriers, qui servent à installer des échafaudages de fortune et à surélever le mobilier et le matériel électro-ménager pour le mettre à l'abri de l'eau et de la boue, commencent à faire défaut chez les fournisseurs de matériaux de construction.

Planches et briques servent également à installer des passerelles permettant de franchir des espaces inondés, et ces jeux de construction improvisés, où se mêlent de vieilles chaises, tables, caisses et tabourets, fleurissent un peu partout.

Seul inconvénient, elles deviennent rapidement glissantes sous l'effet de la boue et de l'humidité, le courant les entraîne ou les rend instables et, pour avoir voulu éviter un désagréable bain de pieds, les utilisateurs se retrouvent fréquemment victimes d'un bain forcé, sale et glacial.

Les habitants perdent leurs repères. Ils protègent comme ils peuvent ce qui peut l'être.



L'Oise, avenue Dupuis à La Fère (02) (photo Lionel Feys)



L'Oise à Longueil-Annel (60), avec en fond la menuiserie marine (photo **Freddy Guide**)



*Après Compiègne, Roye-sur-Matz
et Monchy-Humières, nous voici
de retour à Longueil-Annel.
Malheureusement pas chez nous,
où on ne rentrera probablement
pas avant mars, le temps
de remettre tout en état.*



*Jean-Michel et Dany Bosman,
sinistrés de Longueil-Annel
pour le Parisien (8-9/01/1994)*



L'Oise, le Compiégnois sous les eaux : zone industrielle Nord (60) (photo Christian Shryve)



« Six cents dossiers avant le mien »

□ **Compiègne.** - : « Comment estimer la casse, alors que tout baigne encore dans la cave? », interroge Jean-Pierre André, dans sa maison, rue de l'Oise à Compiègne. Avec Joanna, enceinte de quatre mois et leurs enfants, ils ont passé Noël à la Maison de l'Europe. Parmi les premiers sinistrés. « On ne pouvait plus y rester. C'était bien, mais il y avait trop de promiscuité. » Au fur et à mesure que les jours passent, les dégâts sont de plus en plus importants. « La porte du garage ne cesse de noircir, après avoir baigné dans l'eau boueuse pendant plusieurs jours. » Jean-Pierre André s'inquiète : « Chez mon assureur, il m'ont dit qu'il y avait six cents dossiers avant le mien, alors ! »

Le Parisien : 08-09/12/1993



L'Oise, entrée de l'usine Roussel Uclaf à Compiègne (60)
(photo **Monique Martin** – 30/12/1993)





*Je suis née en 1895,
dans cette maison même (...).
Je me souviens en 1910
quand Paris avait été inondée
c'était pire qu'aujourd'hui,
l'eau était rentrée dans la maison
et les vaches en avaient jusqu'au
ventre. Rien à voir avec la crue
d'aujourd'hui.*



Georgette Mignot,
sinistrée du Noyonnais,
pour *Le Parisien* (24/12/1993)



Rue de l'Oise à Compiègne
(60) (photo **Pascal Dura**)



L'Aisne, rue de la Résistance à Soissons (02) (photo **Claude Chandellier** – 26/12/1993)

Les forces de l'ordre face à la psychose du pillage

« Nous n'avons pas enregistré de cas de pillage, ni par dépôt de plainte, ni par signalement verbal ! » Le capitaine Espié de la compagnie de gendarmerie de Compiègne est formel. Il reconnaît que « les sinistrés ne sont pas encore tous rentrés chez eux. Mais les voleurs devraient agir en barque, alors cela se remarquerait ! »

Le capitaine Espié se veut avant tout rassurant pour mettre un terme à la psychose du pillage dans la vallée de l'Oise. « Le dispositif à Compiègne est identique à celui de la vallée de l'Aisne et en aval. Sur l'arrondissement, nous avons une centaine de gendarmes des brigades territoriales, toutes permissions et repos annulés. Deux escadrons de gen-

darmerie mobile, de 75 hommes chacun, venus lundi d'Arras et mardi de Chauny sont à pied d'œuvre 24 h sur 24 h en mission de protection des biens et des personnes. Un escadron agit sur le Noyonnais d'Appilly à Chiry-Ourscamp et l'autre sur le secteur d'Attichy et Choisy-au-Bac Thourotte. Ils sont renforcés par la brigade motorisée. Et le dispositif descend avec la crue.

Les brigades situées hors du secteur inondé renforcent pour l'activité judiciaire les unités surchargées. « Nous sommes à pied, en barque avec les Jouteurs de Longueil-Annel, qui mènent une action remarquable, et en 4X4. Nous avons aussi un hélicoptère. Nous main-

tiendrons ce dispositif jusqu'au rétablissement de la situation. Des patrouilles renforcées circulent la nuit de Noël, elles feront de même la nuit du Nouvel An, s'il le faut. »

Le message de la gendarmerie se veut donc délibérément rassurant. Mais le même son de cloche se fait entendre au commissariat de police de Compiègne qui a reçu quarante-cinq CRS en renfort depuis lundi, tout comme la ville de Creil. Aucun cas de pillage n'est recensé et une nette impression de psychose ressort de la situation. Reste que les forces de l'ordre devront maintenir leur présence dissuasive jusqu'au retour des habitants dans les zones sinistrées...

Le Courrier Picard : 30/12/1993



Un Noël sinistré à Margny-lès-Compiègne (60)
(photos Jacques Payen – 27/12/1993)



Nous avons pris la décision de rester, pour protéger notre maison et nos biens, par crainte de laisser la maison ouverte sans surveillance. Nous avons un groupe électrogène. Pendant un mois, nous avons donc campé à la maison en nous adaptant à la situation.

Au bout de quelques jours, il a bien fallu reprendre le travail, se déplacer en barque pour y aller.



Patrick Dupressoir,
sinistré de Longueil-Annel



L'Oise, rue Canonnière et rue de Janville à Longueil-Annel (60)
(photo **Freddy Guide**)





L'Oise à Montmacq (60), entourée par les eaux (photo **Monique Martin** – 27/12/1993)

Même si certaines routes restent praticables, des quartiers voire des villages entiers sont isolés par les eaux.

Dans l'Aisne, plusieurs centaines de personnes ont été évacuées. Affectée par le débordement du canal de navigation et envahie par les eaux de l'Oise, la commune de Chauny a été la plus touchée du département.



L'Oise, square Foch et faubourg Saint-Firmin à La Fère (02) (photo **Lionel Feys**)





L'Oise, rue de la République à La Fère (02) (photo **Lionel Feys**)



L'Oise, route Principale à Montmacq (60) et son parking à bateaux
(photo **Monique Martin** – 25/12/1993)



L'Oise, rue du Luxembourg à La Fère (02)
(photo **Lionel Feys**)



L'Aisne, rue du Vandy à Cuise-la-Motte (60) (photo **Sylvie Quin** – 29/12/1993)

1993
le bilan





*Quand on n'est pas natif d'ici,
que l'on n'a pas reçu cette éducation
au risque, c'est un questionnement fort
de vivre dans des zones inondables, surtout
une fois que l'on a vécu une crue. On vit
toujours dans la crainte, dès que l'on a
des mois extrêmement pluvieux. À chaque
fois qu'il y a une annonce de crue,
il y a cette période difficile d'incertitude :
est-ce que l'eau va rentrer ou non ?*



*Patrick Dupressoir,
sinistré de Longueil-Annel*

1993 quand les eaux se retirent

Le temps des dommages

La décrue joue de l'accordéon, l'heure est aux bilans. Soixante-douze communes de l'Oise seront déclarées en état de catastrophe naturelle.



Le Parisien : 08-09/01/1994

Dix jours pour tout déclarer

Déclaration de sinistre à l'assureur, autre déclaration après l'arrêt de catastrophe, mesures conservatoires, documents à produire, franchise. Des conseils pour sous et retrouver dans le délai des indemnités à un moment où le sinistré

par les pouvoirs publics de l'arrêt de catastrophe naturelle au « journal officiel », car vous ne disposez que de dix jours à partir du jour de publication. **Ne jetez rien :** en tout état de cause, conservez tous les objets endommagés afin qu'ils puissent être examinés, prenez toute disposition pour empêcher l'aggravation des

les... dans les limites du contrat. Un contrat à lire, retire et épouser à la charge des assurés : elle est de 1 500 F pour les biens à usage privé comme une maison ou une voiture, mais de 10 % du montant des dommages avec un minimum de 4 500 francs pour les biens à usage professionnel. **Téléphone rapide :** afin



Le Parisien : 05/01/1994

AVIS A LA POPULATION

Votre habitat ou locaux divers ont été touchés par la crue.

- Conduite à tenir : Isoler toutes les parties électriques et laisser sécher.
- Ne pas rétablir l'électricité sur des installations ayant été en contact avec l'eau avant total séchage.
- Pour les caves et sous-sols ayant été inondés vous devez savoir qu'il ne sera pas possible d'agir avec efficacité tant que la rivière d'Aisne n'aura pas retrouvé son niveau normal, c'est-à-dire entre 2,70 m et 2,90 m.

- L'eau va se retirer lentement de vos locaux, plus lentement encore que la rivière elle-même.

Plusieurs phénomènes physiques agissent dans ce cas par l'effet des diverses pressions et dépressions conjointes dans le réseau d'évacuation des eaux usées.

Nous comptons sur votre patience et votre compréhension.

Pour toutes informations ou renseignements concernant cette situation de sinistre, appelez : la cellule de crise de l'hôtel de ville, tél. 23.59.90.00 à votre disposition 24 h sur 24.

Bonnes fêtes de fin d'année et bon courage.

Le maire, Bernard LEFRANC.

L'Aisne Nouvelle : 30/12/1993

« Encore dix jours de nettoyage »

La décrue de l'Oise s'est amorcée la nuit dernière sur Compiègne : 12 cm de moins. A midi, l'eau bute sur les 6,25 mètres. Pas suffisant, car de nombreux secteurs de la ville restent inondés.

ALORS que la décrue s'amorce timidement, les zones les plus sensibles sont toujours, à Compiègne, le Petit-Margny aux alentours de la rare le quartier

dans l'eau. La zone industrielle Nord est très touchée : l'outil de production a beaucoup souffert.

Les axes inondés rouvrent : hier, la pénétrante ; en début de semaine prochains, la route de Choisy. Mais pour la piscine-patinoire de Mercières, la situation est plus critique. Pas d'ouverture avant au moins deux semaines. Seule la patinoire a été épargnée (« le Parisien » du mercredi 29 décembre). A la mairie de Compiègne, la cellule de crise est plus que jamais en effervescence.

bureau d'aide sociale, assurances... c'est une véritable levée en masse. Leur coordonnateur, Alain Ponsot, secrétaire général de la mairie, fait la navette entre l'hôtel de ville et les zones sensibles.

La décrue à l'horizon, les équipes relais sur le terrain vont s'atteler à une nouvelle mission : « Nous serons toujours présents sur place pour aider les habitants à reprendre possession de leur logement. Le service voirie prêtera main forte

durs à suivre pour bénéficier des indemnités. Au service social de la mairie, un bureau est mis en place pour accueillir les victimes. Il sera ouvert tous les jours, y compris le 1^{er} janvier et le dimanche.

En ce qui concerne les équipes de sauvetage, il reste encore « au moins dix jours de travail » pour évacuer les eaux boueuses. L'hébergement d'urgence mis en place à la maison de l'Europe continuera à accueillir les sinistrés. Une cinquantaine de

Le Parisien : 30/12/1993

Après les crues le grand nettoyage

Les inondations marquent le pas en Ile-de-France, où il va falloir maintenant nettoyer. La situation reste préoccupante dans le Sud-Ouest.



APRÈS la forte montée des eaux en fin de semaine, les prévisions de la sous-préfecture de Meaux ont redonné, hier, un peu d'espoir aux riverains des bords de Marne : la rivière devrait connaître une baisse au niveau de l'écluse de Meaux.

En amont, la décrue était également annoncée. À Châteaubleau, le niveau devait s'établir à 3,52 mètres ce matin contre 3,66 hier. Les habitants du nord de la Seine-et-Marne, eux, commencent à s'habituer aux inondations, la situation ayant peu évolué depuis samedi.

Dans les Yvelines, la montée de la Seine reste régulière. La cote d'alerte du fleuve à Rouen devrait être dépassée de trente centimètres. À l'écluse d'Evry, la Seine doit atteindre aujourd'hui son maximum. Son débit minimum de 60 m³/s est passé à 700 m³/s. Il faudra sans

655 personnes ont dû être évacuées ce week-end dans le Val-d'Oise, notamment ici à Auvers-sur-Oise. (Photo A.F.P.)

doute ouvrir le barrage. Dans l'Oise, la décrue s'est moy, hier matin, dans l'Oise, près de Guise (Aisne), alors qu'il promenait ses chiens sur les berges inondées.

Des aujourd'hui, les services d'intervention et de secours, les services techniques départementaux et municipaux, l'Équipement, la police, la gendarmerie et la protection civile vont lancer une grande offensive pour effacer les traces des inondations dans les départements de l'Oise et du Val-d'Oise.

Si la décrue s'amorce dans l'est de la France, il n'en est pas de même pour l'Eure qui doit attendre sa cote d'alerte aujourd'hui. La situation reste préoccupante en Dordogne où les eaux continuent de monter de mètres inquiétants, surtout dans le nord-ouest du département, sur les bords de la Dronne. La R.N.89 est coupée à l'est de Périgueux. Dans le Lot, Cahors, Capdenac et Entraygues (Aveyron) attendent les inondations car il a plu tout le week-end et l'eau monte régulièrement d'environ dix centimètres par heure.

J.-P.M. avec nos bureaux régionaux

Le Parisien : 03/01/1994



« Trois jours avec une serpillière »

Monceaux-l'Abbaye. - « Ce soir-là, le lundi 20 décembre, nous avions des amis à dîner, se souvient Patrice Gaignard, un des inondés de Monceaux-l'Abbaye. Soudain, une odeur pestilentielle est apparue. C'était la fosse septique qui avait débordé. L'eau accumulée dans la cave, plus de deux mètres, a ressurgi dans la maison. Une eau boueuse qui est bientôt montée jusqu'à 20 centimètres. Tous les appareils électriques refusaient de fonctionner, et il n'y avait plus d'eau chaude. En plus, l'eau du robinet n'était plus potable. On a passé trois jours armés d'une serpillière pour tenter d'effacer les dégâts. »

Le Parisien : 08-09/01/1994

Compiègnois : l'heure est au pompage

Alors que Margny-les-Compiègne voit encore l'eau monter, priorité est donnée à la remise en route des entreprises.

La lente décrue dans le Compiègnois est confirmée. Chez les sapeurs-pompiers de Compiègne, la cellule de crise tourne à plein régime et se prépare à faire face aux demandes de pompage. Déjà, environ quatre-vingt interventions quotidiennes ont eu lieu ces derniers jours, avec des renforts sur la commune de Margny-les-Compiègne (voir en pages locales) ou ponctuellement à Jaux.

La situation est maîtrisée dans la plupart des petites communes, où les sapeurs-pompiers bénévoles se relaient. Les 55 hommes de l'Unité d'intervention de la Sécurité Civile, venus en renfort de Nogent-le-Rotrou à Compiègne, doivent rester environ dix jours.

« Actuellement on recense les volumes d'eau à pomper sur les zones de Clouay-Vau-Buc, Juville, Venette, Clai-

neur par secteur, en tenant compte des évacuations naturelles. » La remise en état de l'économie est une priorité et une réunion se déroule ce matin à la mairie de Compiègne avec les chefs d'entreprises.

Car les dégâts se confirment (voir notre article de mardi) notamment sur l'aval du Compiègnois, à l'usine Sodemp-Placoplatre et chez l'Edca-Globa-Faberger à Le Meux, quelques entreprises artisanales à Lacroix Saint-Ouen, plusieurs fermes isolées au hameau du Quesnoy à Chevirrières et les entreprises Nord-Affinage, Engrais de Longueil et Silca Belgrin à Longueil-Sainte-Marie où l'entreprise Redland-Granula est également en chômage technique. Sur l'Aisne, l'usine de la sucrerie de Berruville n'est pas encore en fonction.



Le Parisien : 30/12/1993

ont les pieds dans l'eau.

L'heure du bilan après le début de la décrue

Hier matin, le niveau de l'Aisne commençait enfin à baisser, dans les rues de Soissons, après plusieurs jours de crues record qui ont nécessité le déplacement d'un millier de personnes dont les maisons ont été trouvées inondées. En aval, à Vic-sur-Aisne, le niveau de l'eau s'est stabilisé à 5,21 m vers midi avant d'entamer un processus de décrue qui s'annonce long.



À Soissons, le patron du bar de la Marine, complètement envahi ce week-end par les eaux, a dû être évacué sur une chaise par les pompiers. © Bourcier

L'Aisne Nouvelle : 28/12/1993

À certains endroits les dégâts ont été limités grâce aux anciennes maisons rehaussées.



L'Oise à Longueil-Annel (60) (photo Christian Jaunet)

AVEC LES SINISTRÉS

Des lendemains qui déchantent

Parmi les sinistrés de ce week-end d'inondations, le retour dans les habitations affiche la même désolation sous des aspects cependant différents.

En ce mercredi, la rue des Gravières donne le spectacle d'un couple, revenu ce matin même, qui découvre une cuisine encombrée. Ustensiles et objets de toute nature ont trouvé refuge sur la table. Devant la porte, un petit mur de briques élevé à la hâte n'a apporté qu'une protection dérisoire. L'opération se déroule sous les yeux du propriétaire du premier étage.

« Je sortais et rentrais de chez moi grâce à une échelle appuyée sur une de mes fenêtres mais dans la rue l'eau passait quand même par-dessus mes boîtes », raconte-t-il.

Quelques maisons plus loin, rue du Plat-d'Étain, Jacques Haecq et un ami retoulent l'eau de leur

logis. « Dès le début de l'inondation, nous avons conduit nos meubles à des amis et à des parents. Les pompiers nous ont ensuite conseillé de démolir une armoire placée. Nous retrouvons donc une maison simplement inondée, vide et envahie », explique Jacques.

Et puis, il y a les autres. Ceux qui n'ont pas été contraints à quitter leur logement et qui n'ont pas moins vécu un week-end d'angoisse.

Nuit blanche

Prenez le cas de Jacques Bécart, rue de Bucy à Crouy. Le jour de Noël à l'aube, les enfants venus passer les fêtes se réveillant. Leur

lit est entouré de plusieurs centimètres d'eau. C'est l'alerte.

L'eau a aussi envahi le garage contigu à la chambre. Toute la famille se mobilise : on sort les voitures, on démonte le brûleur de la chaudière, on vide le compéteur.

Le temps presse, la côte atteint 40 cm d'eau à 7h30! Jacques Bécart et son fils en short et pieds nus pataugent pour sauver l'essentiel : « Nous avions les jambes violettes », raconte Jacques. Ensuite, elles ont gonflé au point de ne pas pouvoir marcher.

Finalement, vers 2 heures du matin, l'eau se stabilise à un mètre de hauteur. Sans chauffage, Jacques Bécart passe une nuit blanche à surveiller le niveau d'eau. De longues heures d'attente où défilent les efforts consentis pour bâtir son confort.

44 ans de sucrerie voués à disparaître ! « Je pensais surtout, explique-t-il, aux conséquences que cela allait entraîner sur la fondation. L'avenir de cette maison que nous avons tant souhaitée... »

Une ferme furtive, un moment d'évotion, Jacques Bécart retrouve l'antouillisme pour évoquer la solidarité sans mélange de ses voisins, du maire Robert Levat

et de toute l'équipe municipale auxquels il doit des parpaings, des cloisons, des cuisinières, une pompe...

Satisfaction aussi d'être bien assurés. Restent dans l'immédiat les nombreux travaux de nettoyage à réaliser pour redonner vie et chaleur au refuge agrippé par les caprices de la nature.



L'Aisne Nouvelle : 30/12/1993

Inondations : en place pour le grand nettoyage

C'est parti pour la vaisselle des serpillières, le chantier de nettoyage est énorme, tandis que des milliers de salariés sont encore au chômage technique dans le Compiègnois, chez Uniroyal par exemple. (Pages 2, 3, 4 et 28)



Il faudra plusieurs semaines pour établir le bilan économique et social de la catastrophe. Le bilan écologique prendra plusieurs mois, une mission d'évaluation est déjà envoyée par les Fopa et des préjudices matériels sont engagés dans la région.

Le Courrier Picard : 03/01/1994

4000 maisons endommagées

L'eau se retirant, l'ampleur du désastre commence à être mesurée même s'il est encore trop tôt pour évaluer avec exactitude le montant des dégâts causés par les crues.

Ce sont environ près de quatre mille maisons, au moins deux à trois cents entreprises industrielles, commerciales et artisanales, qui ont été endommagées. La priorité des priorités pour les pouvoirs publics a été d'assurer la sauvegarde des personnes, c'est depuis deux jours le nettoyage des eaux et le pompage des entreprises, pour relancer au plus vite la machine économique. En effet, ce matin, des centaines de salariés se

retrouvent au chômage technique, le temps de remettre en l'état les installations. C'est le cas notamment de la plus grosse usine inondée, Uniroyal à Clairoux qui emploie 1300 personnes où dans des P.M.E. comme les Latés de Boran dont les cinquante salariés ne pourront pas reprendre le travail aujourd'hui. Parallèlement, avec l'aide des mairies qui depuis dix jours ont mobilisé leurs énergies en permanence, bon nombre des 2 600 personnes évacuées au plus fort de la montée des eaux ont regagné leur domicile. Mais il restait hier soir encore près de 600 personnes hébergées des chez parents ou amis, leurs maisons restant encore inhabitables pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Au centre d'hébergement de Compiègne, il restait d'ailleurs encore hier une dizaine de personnes.

Le Parisien : 03/01/1994

1993 les aides financières et les recours juridiques



DECRUE DE L'OISE QUI VA PAYER ?



Le Président de la République est venu constater, vendredi dernier, à Auvours-sur-Oise, l'étendue des dégâts.

La Gazette du Val-d'Oise : 05/01/1994

Des recours juridiques pour les sinistrés

Le Parisien : 06/01/1994

Le conseil régional de l'Aisne a décidé de saisir le tribunal administratif de Paris pour obtenir la mise en œuvre de la loi de 1982 qui a créé un mécanisme automatique d'assurance des dégâts après des catastrophes naturelles, les assureurs ne devraient toutefois pas être mis en difficulté. Aux termes de cette loi, chaque assureur prélève 9 % sur tous les contrats d'assurance de biens et 0,50 % sur les contrats de la garantie dommages automobiles en cas d'indemniser ce genre de dégâts. Malgré l'accroissement des perturbations climatiques ces dernières années, les sommes prélevées par les assureurs sont suffisantes et le régime reste équilibré, souligne la F.F.S.A. Mais elle surveille avec inquiétude le niveau de la Seine. En effet, une crue de même ampleur que celle de 1910 coûterait entre 30 et 50 milliards de francs.

Oise : le temps des indemnisations

Officiel : l'arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle pour les communes sinistrées permet aux particuliers et aux entreprises de prétendre à l'indemnisation auprès des assureurs.



Le Courrier Picard : 08/01/1994

Le conseil régional a fait un geste et débloquent 40 millions de francs dont 5 millions aux particuliers, dans l'Oise et dans l'Aisne.

54 millions aux sinistrés



Après le conseil régional, vendredi, c'était hier au tour du conseil général de l'Aisne de mettre en place son plan d'aides aux sinistrés des inondations de fin décembre qui, dans notre département, ont touché 210 communes et affecté une population évaluée à 100 000 personnes.

Déjà, le 4 janvier dernier, sur l'urgence, les conseillers généraux s'étaient réunis afin de définir ses interventions. Celles-ci ont été de 54 millions de francs qui e été débloquent en faveur des particuliers, des entreprises et des communes.

En faveur des communes, un crédit de 500 000 francs sera ainsi au budget 94 qui sera examiné dans quelques semaines, afin de permettre le règlement de 50 % du montant des dépenses d'hébergement de sinistrés.

D'autre part, 14 MF seront consacrés aux réhabilitations des dégâts occasionnés à la voirie communale.

L'Aisne Nouvelle : 06/01/1994

CONSEIL REGIONAL

40800000 F d'aides de la région aux sinistrés

Le Conseil régional de Picardie s'est réuni hier, à Amiens, à la demande de son président M. Charles Baur, afin de décider des aides qu'il peut apporter aux sinistrés des inondations catastrophiques qui viennent de toucher les départements de l'Aisne et de l'Oise et dont une première estimation des dégâts atteint déjà deux milliards de francs. Les aides qui ont été adoptées hier sont de trois ordres. Elles concernent à la fois les particuliers, les communes et les entreprises.

Par ailleurs, les conseillers régionaux, qui se sont beaucoup interrogés sur les causes de ce sinistre débloqué un crédit de 800 000 francs afin qu'un travail d'analyse et d'étude soit entrepris avec d'autres départements comme la Direction de l'Environnement, l'Agence de Bassin Seine Normandie ou encore les structures intercommunales.

Aide aux particuliers et aux communes
Un double dispositif sera mis en place. Dans ce cadre, une aide directe sera apportée aux opérations d'urgence visant à la remise en état des habitations, à l'hébergement des familles et au versement d'une aide aux foyers les plus démunis. Pour cela une dotation globale de 5 MF sera versée aux structures intercommunales qui, en association avec les conseils généraux, auront en charge de répartir les aides entre les bénéficiaires, en fonction des besoins les plus urgents.

D'autre part, une autre enveloppe de 8 MF sera destinée, en première urgence, à aider les communes sinistrées, dont les équipements publics ont subi des dommages. Toutefois, étant donné l'importance des fonds qui devront être débloqués pour réparer les dégâts, un autre crédit de 5 MF sera débloquent d'ici un mois.

Enfin, afin d'aider les entreprises particulièrement touchées par les inondations, le Conseil régional s'est appuyé sur l'analyse réalisée par les organismes consultaires qui mettent en évidence les pertes d'exploitation liées à la période d'arrêt d'activités, des coûts d'investissement rendus nécessaires par la destruction des bâtiments et des machines ainsi que des besoins de trésorerie liés aux travaux de remise en état, à la reconstitution des stocks et aux approvisionnements. Une dotation globale de 30 MF a été votée, dont 15 MF pour l'Aisne (7 MF à la CCIA, 6 MF à la Chambre de Métiers et 2 MF à la Chambre d'Agriculture).

Les critères et les modalités de répartition étant laissés au libre choix des organismes consultaires qui feront des avances remboursables aux entreprises, avant de restituer la dotation au Conseil régional avant le fin de l'année.

L'ensemble de ces décisions a donc été adopté à l'unanimité des membres du conseil régional, indépendamment qui ont préféré s'abstenir, estimant les moyens mis à disposition insuffisants au regard de l'importance des dégâts.

Au passage, les socialistes ont toutefois déploré l'insuffisance de ces aides actuellement accordées par l'Etat à la Picardie (500 000 F), tandis que les communistes en appellent à la solidarité nationale.

Toujours les interrogations

Tout comme les conseillers généraux de l'Aisne, lundi dernier, les élus régionaux se sont longuement interrogés sur les raisons d'une telle crue, et notamment sa rapidité. A tel point d'ailleurs que certains ont même laissé entendre qu'on « avait laissé inonder la Picardie pour ne pas inonder Paris ».

En tout cas, si la conjonction sans égale exceptionnelle de conditions météorologiques et d'un certain nombre de mécanismes physiques expliquent le caractère catastrophique de ces crues, ces inondations montrent la nécessité de se mobiliser pour prévenir de tels risques et en limiter les conséquences. C'est la raison pour laquelle un comité de pilotage va être mis en place afin de constituer sur ce dossier et ce dossier sera donc de 800 000 F a été voté dans ce sens, et qu'une subvention de 300 000 F sera accordée à l'entente interdépartementale de l'Oise afin de lancer une réflexion globale sur la gestion des risques d'inondations sur le bassin versant de l'Oise et de ses affluents (dont l'Aisne).

L'Aisne Nouvelle : 06/01/1994

Une facture de 3 milliards pour les assurances

Avec les importantes inondations et chutes de neige qui affectent de nombreux départements, les assureurs finissent mal l'année. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour chiffrer le montant exact de la facture qu'ils devront régler au titre des catastrophes naturelles pour 1993, « mais on est déjà certain que le chiffre de 2 milliards de francs d'indemnités, cité en automne après les inondations en Camargue, en Corse et dans le Sud-Ouest, sera très largement dépassé », indique-t-on à la Fédération française des sociétés d'assurances (F.F.S.A.). Au total, les caprices de la météo pourraient coûter plus de 3 milliards de francs aux caisses des assureurs. Un montant considérable, qui place 1993 parmi les mauvaises années mais se situe très en-deçà des 9 milliards versés en 1987 après les tempêtes.

Et encore, ce chiffre ne concerne que les remboursements effectués par les compagnies au titre des catastrophes naturelles et non le coût global des dégâts. En effet, ne sont pas pris en compte les dommages causés aux routes, aux voies ferrées ou aux ouvrages d'art comme les ponts, par exemple. Quant aux entreprises qui ont subi des avaries, elles seront dédommées dans le cadre de la loi sur les catastrophes naturelles, au titre de l'assurance perte d'exploitation. Le dossier a pris une telle ampleur que la Fédération des industries mécaniques vient de tirer la sonnette d'alarme, réclamant des aides de l'Etat, compte tenu des graves préjudices subis par les entreprises du Nord-Pas-de-Calais, des Ardennes et de la Lorraine. Le C.N.P.F. a également appelé à la rescousse les pouvoirs publics pour que les dernières intempéries ne mettent pas en danger les activités industrielles de certaines régions.

Grâce à la loi de 1982 qui a créé un mécanisme automatique d'assurance des dégâts après des catastrophes naturelles, les assureurs ne devraient toutefois pas être mis en difficulté. Aux termes de cette loi, chaque assureur prélève 9 % sur tous les contrats d'assurance de biens et 0,50 % sur les contrats de la garantie dommages automobiles en cas d'indemniser ce genre de dégâts. Malgré l'accroissement des perturbations climatiques ces dernières années, les sommes prélevées par les assureurs sont suffisantes et le régime reste équilibré, souligne la F.F.S.A. Mais elle surveille avec inquiétude le niveau de la Seine. En effet, une crue de même ampleur que celle de 1910 coûterait entre 30 et 50 milliards de francs.

Le Parisien : 30/12/1993

1993
et après



L'eau est venue, elle reviendra



L'absence d'une crue majeure depuis 2001 a probablement fait oublier que l'Oise, malgré son aspect paisible, pouvait devenir une rivière destructrice et fait perdre une partie de cette « culture du risque ».



Arnaud Bazin,
*Président du Conseil général
du Val d'Oise et ancien maire de Persan*



Repère de crues de Boran-sur-Oise (60)
(photo **Entente Oise-Aisne**)

Inauguration du site de Longueil-Sainte-Marie (60)



*Yves Rome
Président du Conseil
général de l'Oise*

*Gérard Seimbille
Président de l'Entente
Oise-Aisne*

*Philippe Grégoire
Préfet de l'Oise*

*Plusieurs aménagements d'écrêtement
des fortes crues ont été mis en place le long
du bassin versant de l'Oise.
Dans le département de l'Oise,
le site de Longueil-Sainte-Marie
a été inauguré le 13 octobre 2009.
Ce site s'étend sur 3 000 hectares
répartis sur huit communes.
Calculée pour une efficacité optimale
pour des crues de type 1993 et 1995,
la diminution des hauteurs d'eau peut aller
jusqu'à 20 cm dans certaines communes.
Cet aménagement bénéficie à 54 communes
de l'Oise et du Val d'Oise.*

(photo Entente Oise-Aisne)

Aménagement du site de Proisy (02)

Pour faire suite à la crue de décembre 1993, des études ont été menées pour réduire le risque d'inondation sur l'amont de l'Oise.

L'aménagement de Proisy (02) a été inauguré le 10 novembre 2009 et a pour objectif de réguler les grosses crues de l'Oise pour limiter les dommages dus aux inondations.

Ce barrage est constitué d'une digue et d'un clapet qui ont pour rôle de stocker l'eau dans les pâtures et prairies où les enjeux matériels et humains sont inexistantes.



L'ouvrage inauguré le 10 novembre 2009 (photo Entente Oise-Aisne)



Grâce à la régulation de la crue du 7 janvier 2011 par l'ouvrage de Proisy, les dommages évités à la société sont estimés à 70 millions d'euros (photo Entente Oise-Aisne)

Mesures de résilience

Aujourd'hui, il n'est plus possible de construire comme en 1993. Toute nouvelle construction en zone inondable doit être rehaussée et certains travaux doivent être entrepris pour limiter les dommages matériels.



J'ai pris des mesures pour que ma maison soit « résiliente » : mon chauffage est à hauteur, le compteur électrique adapté.



Sinistré de Longueil-Annel

Chaudière et boîtiers électriques rehaussés à Jouy-le-Moutier (95) (Photos Entente Oise-Aisne)



Une vraie culture du risque s'est développée après cette crue et celle de février 1995 qui est survenue 13 mois après. De plus, les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR), institués par la loi « Barnier » du 2 février 1995 sont devenus l'instrument essentiel de l'Etat en matière de prévention des risques naturels. Ces PPR établis sur la base d'une cartographie des zones à risques, interdisent ou règlementent l'urbanisation et la construction dans les espaces les plus exposés.



*Carole Dobel,
service interministériel de défense
et de protection civile de l'Oise*

Remerciements

Cet ouvrage a été réalisé en 2013 et 2014 par l'Entente Oise-Aisne pour les 20 ans de la crue de décembre 1993.

Merci aux participants au concours photo organisé par l'Entente Oise-Aisne à cette occasion et qui ont contribué à enrichir cet ouvrage.

*Jacques Romain (Thourotte), Martine Carbonneaux (Tagnon),
Solange Contour (Paris), Lionel Feys (Saint-Gobain).*

*Nils Broutin (Longueil-Annel), Denis Caron (Venizel), Claude Chandellier (Pasly),
André Dague (Chauny), Jean Demasse (Compiègne), Pascal Dura (Montmacq), Claude Gontier (Soissons),
Freddy Guide (Longueil-Annel), Monique Martin (Montmacq), Josiane Pruvost (Longueil-Annel).*

*Michel Bouvet, André Gallot, Gérard et Pierre Hennique, Christian Jaunet,
Claude Leton, Jacques Payen, Sylvie Quin, François Van Lierde.*

Ainsi que les contributeurs,

*Bernard Houdry, Christian Shryve, VNF-SNS Voies Navigables de France Service de la Navigation de la Seine, Hydratec,
Entente Oise-Aisne, Carole Dobel du SIDPC service interministériel de défense et de protection civile de l'Oise.*

Merci aux titres de presse qui ont ouvert leurs archives :

La Gazette du Val-d'Oise, L'Union, L'Aisne Nouvelle, Le Courrier Picard, Le Parisien.

*Merci aux agents de l'Entente Oise-Aisne qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage
sous la présidence de Gérard Seimbille et sous la direction de Jean-Michel Cornet.*

Réalisation : noir & blanc

Impression :



Tirage 900 exemplaires

Décembre 2014

ISBN 978-2-7466-7631-2



11 cours Guynemer 60200 Compiègne.

www.eptb-oise.fr

Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents
(Conseils généraux des départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, de l'Oise et du Val d'Oise)



Le Parisien : 30 décembre 1993

« *Vivre au bord
de la rivière,
c'est accepter
de vivre avec
le risque inondation.* »

(Sinistré de Longueil-Annel)



Institution interdépartementale pour la protection contre les inondations
de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents

11 cours Guynemer 60200 Compiègne

www.eptb-oise.fr